

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 22.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 30 MAI 1878

AVIS IMPORTANT

Nos abonnés d'Ottawa, Hull, Lachute, Carillon, Grenville, Loriginal, Hawkesbury, Aylmer et autres localités sur les lignes de chemin de fer et de bateaux à vapeur entre Ottawa et Montréal, recevront ces jours-ci la visite de notre agent, M. W. Street, chargé par nous d'opérer la rentrée de tous les abonnements qui nous sont dus. Nous prions nos amis de lui payer ce qu'ils pourraient nous devoir à sa première visite, et lui épargner par là des courses inutiles.

SOMMAIRE

Lettre de l'Exposition. par A. Achintre.—La fête de la Reine.—L'Exposition de Paris.—Le mémorial des vicissitudes et des progrès de la langue française en Canada, par Bibaud, jeune (suite).—Bibliographie : Les Jésuites-martyrs du Canada.—Notre violoniste canadien à Paris.—Le Phonographe d'Edison.—Gazette des tribunaux.—Le crime des femmes, par Raouil de Navery (suite).—Revue de la semaine, par A. B. Lougpré.—Faits divers.—Nos gravures : Le *Dreadnought* : Le canon Palliser.—Notre correspondance parisienne.—Recettes agricoles.—Conseils utiles.—Variétés.—Nécrologie.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : La violence des partis à Montréal ; Québec : La batterie "B" montant la côte du palais avec le canon Palliser ; Le *Dreadnought*, le cuirassier le plus puissant qui existe ; Le nouveau canon Palliser ; Salon de 1877 : Le départ pour la chasse.

LETTRES DE L'EXPOSITION

PARIS, 8 mai 1878.

Quelle fête ! quel éclat, quelle joie et quels ineffaçables souvenirs laissera dans la mémoire de tous ceux qui l'ont vue, l'ouverture de l'Exposition universelle de 1878 !

L'enthousiasme de Paris et des étrangers, accourus de tous les points du monde pour contempler ce spectacle grandiose, était, comme l'Exposition elle-même, universel. Ce projet, dont beaucoup se disputent aujourd'hui l'idée première, est revendiqué, avec raison, par M. Emile de Girardin. Documents à l'appui, l'éminent publiciste prouve en effet, par un article, paru le 4 mars 1876 dans le journal *La France*, que c'est à lui qu'appartient l'idée mère de cette importante et pacifique démonstration. Le 29 juillet de la même année, les Chambres françaises sanctionnaient ce projet de loi. Les adjudications commencèrent vers le mois de septembre ; les travaux, le 1er décembre. L'ouverture ayant eu lieu le 1er mai, c'est donc en moins de vingt mois que ces constructions magnifiques et vastes se sont élevées, et, grâce à l'accueil fait par les peuples à l'appel de la France, remplies de toutes les merveilles du génie humain.

Chose importante à noter, l'Exposition de 1878 a une étendue superficielle double de celle de 1867, et compte un tiers de plus d'exposants.

Donc progrès en tout. Espérons aussi qu'il en sera de même pour les produits exposés et les résultats de l'œuvre.

Notre printemps, depuis quelques années, ressemble un peu à vos hivers ; c'est-à-dire qu'il retarde—le calendrier seul est exact—et lorsque nous devrions jouir d'un ciel pur et d'un beau soleil, nous avons un temps couvert et de la pluie.

Or, le 1er mai, un orage menaçant tombait sur Paris, entrecoupant ses ondées de coups de tonnerre. Ceci se passait dans la matinée ; à midi, rien de changé. Vers une heure et demie, subite éclaircie dans le ciel et dans les cœurs, car rien n'abat la joie comme la pluie. Cela n'empêchait

pas, au même moment, une cinquantaine de mille hommes de troupes d'échelonner leur double ligne, depuis le Palais de l'Élysée jusque sur les hauteurs du Trocadéro. Les cimiers des casques, les cuirasses, les épées et les baïonnettes, lançaient leurs faisceaux d'éclairs et des gerbes de rayons sur la foule bigarrée, dont les flots pressés montaient d'instant en instant, envahissant les trottoirs, barbotant au milieu des flaques d'eau de la chaussée, et couvrant peu à peu chaque pouce libre du sol, comme une gigantesque marée, toute l'étendue de la plage.

Voitures de maître, équipages, fiacres, cavaliers, circulaient comme ils pouvaient, forcés de faire d'énormes détours. Bien que toutes les administrations eussent triplé le nombre de leurs véhicules, on n'en trouvait libres qu'à des prix insensés. Plus de cent mille étrangers attendaient, depuis quelques jours dans Paris, l'aurore du 1er mai.

Tandis que le cortège officiel, composé du président de la République, ayant à sa droite le président du Sénat, M. d'Audiffret Pasquier ; le président du Corps Législatif à sa gauche, M. Grévy, suivis chacun des membres de leur Chambre respective ; du prince de Galles, du prince royal du Danemark, du roi don François d'Assises ; du duc d'Aoste et du prince Henri des Pays-Bas—que des piquets de cavalerie avaient été prendre à leurs hôtels—le peuple fourmillait sur les hauteurs du Trocadéro, dont les galeries et les fenêtres étaient occupées par des spectateurs privilégiés.

Tout à coup, le canon tonne ! Le mont Valérien, muet depuis la guerre, annonce de ses douze voix de bronze, l'entrée du cortège dans les bâtiments de l'Exposition.

Un cri immense, rumeur formidable, éclate, et remplit l'air, comme pour répondre au canon ; c'est la foule qui, au moment où M. le maréchal de MacMahon va prendre place sur l'estrade élevée au-dessus de la cascade, salue le chef de la nation de ces deux mots : "Vive la France !"

Mme la maréchale, la reine Isabelle, les femmes des ministres et du corps diplomatique, sont aussi là, adoucissant des tons de leurs toilettes et des nuances des fleurs de leurs bouquets, les broderies d'or et d'argent des uniformes, et l'éclat des constellations que forment sur les poitrines tous les ordres de l'univers.

Ici, le ministre de l'Agriculture et du Commerce adresse au président le discours d'inauguration.

L'orateur, après avoir rappelé les difficultés inhérentes à une entreprise de ce genre, et, particulièrement, celles résultant de l'état troublé de l'Europe, rappelle, en un langage éloquent et patriotique, les preuves de vitalité et d'énergie qu'une pareille entreprise accuse chez une nation qu'on croyait abattue par ses revers. Il remercie ensuite chaleureusement les nations et leurs représentants de leur sympathie et de leur concours ; puis, termine en priant le président de déclarer officiellement l'ouverture de l'Exposition.

Le chef de l'État a répondu en ces termes :

Monsieur le ministre,

Je m'associe de grand cœur aux sentiments que vous venez d'exprimer, et je compte, comme vous, que notre Exposition aura un grand et légitime succès.

Je vous félicite, vous et vos collaborateurs,

du magnifique résultat auquel ont abouti vos efforts, et dont je suis heureux de rendre témoin le monde entier.

Nous devons aussi remercier les nations étrangères d'avoir si complètement répondu à l'appel que leur a fait la France.

Au nom de la République, je déclare ouverte l'Exposition universelle de 1878.

Ces derniers mots étaient à peine prononcés, que, sur un signal donné—à l'aide d'un drapeau—par le "maître des cérémonies," l'air s'empressait de cris, de hurrahs joyeux ; et, partout, au Trocadéro, au Champ-de-Mars, les musiques, dispersées sur divers points, jetaient au vent avec leurs bruyantes fanfares, les superbes accords de l'air nouveau : "Vive la France," que l'éminent auteur de Faust, M. C. Gounod, a spécialement composé pour la circonstance.

En même temps, le grand jet d'eau du Trocadéro lançait dans l'espace son panache de cristal ; des bombes aux feux colorés partaient du fleuve ; la vasque supérieure de la grande cascade, qu'on dirait supportée par les quatre grands animaux dorés qui ornent ses angles ; le cheval, le taureau, l'éléphant et le rhinocéros, laissait déborder ses ondes, et la cascade, épanchant tout-à-coup la nappe imposante et lumineuse, que coupent de distance en distance les franges et les bouillons d'écumine de ses bonds et de ses chutes, annonçait aux spectateurs le lever de rideau de cette splendide fête.

Le cortège, alors rangé en file sur la terrasse, laquelle a 380 mètres de longueur sur 20 de largeur, et dont les gigantesques statues de l'Espagne, de l'Amérique du Nord, du Japon, de la Chine, de l'Italie, de la Suède, de la Norvège, de l'Angleterre, de l'Australie et des Indes anglaises ornent le pourtour, descend vers le Champ-de-Mars et entre dans la rue des Nations.

Cette avenue, où tous les peuples se confondent dans une même pensée fraternelle, offre l'image d'une ruelle que les habitants de chaque partie du globe auraient fondée, en ayant eu soin de conserver leur style d'architecture, leurs costumes et leur langage.

C'est M. Krantz, le directeur général de l'Exposition, qui, grâce à son activité, aux efforts de ses employés, peut faire, en une demi-heure, les honneurs de l'univers.

Devant les portes de toutes les sections se tiennent les commissions des pays exposants. Aux fenêtres de toutes les façades sont placées les femmes des commissaires étrangers, et les dames, leurs invitées.

Outre le ministère au complet, ayant en tête son chef, M. Dufaure, le cortège officiel se composait ainsi qu'il suit : Les conseillers d'État ; la députation des grand-croix de la Légion d'honneur ; la députation de la cour de cassation ; la députation de la cour des comptes ; la députation du conseil supérieur de l'instruction publique ; la députation de l'Institut de France ; la députation de la cour d'appel ; les députations de l'armée de Paris ; le gouverneur de la Banque et les sous-gouverneurs ; les directeurs généraux et les secrétaires généraux des ministères et des administrations publiques ; la députation du clergé de Paris et des consistoires ; la députation du conseil de préfecture de la Seine ; le conseil général de la Seine ; le conseil municipal de Paris ; les directeurs de la préfecture de la Seine et de la préfecture de police ; le vice-recteur de l'Académie de

Paris et la députation du corps académique de la Seine ; la députation du tribunal de première instance de la Seine ; la députation du tribunal de commerce de Paris ; la députation de la chambre de commerce de Paris ; la députation des juges de paix de Paris ; la députation des quatre conseils de Prud'hommes ; la députation des corps des ponts et chaussées et des mines ; administrateurs et professeurs des écoles des ponts et chaussées, des mines, du génie maritime et de l'école polytechnique et école spéciale militaire ; la députation du collège de France, des écoles des langues orientales, des chartes, du Muséum d'histoire naturelle, du Conservatoire des arts et métiers, des beaux-arts, etc., etc. ; la députation des chambres des notaires, des avoués, des agents de change, des commissaires-priseurs, etc. ; la députation des professeurs de l'école des beaux-arts ; des députations des sociétés d'agriculture et d'horticulture ; le préfet et le secrétaire-général du département de Seine-et-Oise ; les délégués au congrès postal.

En passant devant chaque section, le cortège est accueilli par des acclamations, et les corps de musique jouent chacun l'air national de ces convives de la France.

Devant le cottage anglais, le *God save the Queen* ; sous le péristyle du pavillon autrichien, l'hymne d'Haydn, et l'air hongrois national, la *Marche de Raskorshi* ; autour des constructions de la Russie, faites de troncs de bois superposés, percés de galeries à jour, le *Bodgy tsura Krani* ; en face de la maison de style florentin exposée par l'Italie, la *Piémontaise* ; au palais espagnol, fac-simile de l'Alhambra, l'hymne de *Riego*, etc., etc.

Enfin, après avoir visité chaque nation chez elle, le cortège traversant la section française, au milieu de laquelle la galerie réservée aux cristaux présente l'aspect d'une féerie de lumière et de diamants éclos au coup de baguette d'un Génie, le cortège parcourt la galerie des machines, et sort du Palais par la porte de l'Avenue Rapp.

Ce ne sont que beautés, prodiges et merveilles dans toutes ces galeries. Nous nous bornons à les traverser aujourd'hui, nous réservant de nous y arrêter plus tard, et de les décrire à loisir. Ce qui précède constitue le programme officiel, mais le plus frappant, ce qu'on a le plus remarqué, c'est la joie populaire, l'enthousiasme des Parisiens et les signes publics par lesquels cet enthousiasme et ce délire se sont manifestés durant le jour et dans la soirée, jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Dès l'aube, et beaucoup avaient commencé la veille, les balcons, les fenêtres et jusqu'aux mansardes des maisons étaient pavoisées : drapeaux nationaux et étrangers, banderoles, oriflammes, flottaient, s'agitaient, mêlant leurs plis et leurs couleurs. La gaieté était sur tous les visages et la joie dans tous les cœurs ; ce jour-là, Paris n'a eu qu'une âme, et c'était le souffle de la France !

Les omnibus, les voitures, les bateaux à vapeur avaient aussi leurs drapeaux et leurs bannières.

Une réflexion que j'ai entendue faire par un ouvrier sur l'impériale d'un omnibus, nous dira, en quelques mots, l'émotion qui, en ces jours d'élan, emplit les âmes.

Comme notre omnibus passait à travers les rues pavoisées, frôlant les bannières et les étendards, un voyageur manifestait son

admiration par des ah! ah! répétés. Son compagnon, se tournant soudainement de son côté, lui plaça la main sur l'épaule, et, d'un ton pénétré :

—On dirait tout de même qu'il y a une France!

Mais le ton fait tout; et il faudrait avoir entendu l'expression de joie profonde de cet homme, pour comprendre à quel degré de misère et d'abaissement il croyait son pays tombé, et comment ce spectacle inusité relevait son courage et ressuscitait sa foi.

Le même soir, Paris entier, ses monuments et ses maisons, s'illuminaient de mille feux. Faisceaux de lumière électrique à l'Opéra, à l'Arc de l'Etoile, au Champ-de-Mars; girandoles, guirlandes, arcs, soleils, étoiles, emblèmes de toutes sortes figurés par le gaz; lampions, lanternes vénitienes à tous les étages. Du reste, à ses extrémités, Paris ne formait qu'un interminable cordon de feu.

Parmi les édifices les mieux illuminés, on remarquait surtout le Tribunal de Commerce, les Ministères, la Banque, le Palais de Justice, le Palais Bourbon, les églises de la Trinité, de la Madeleine, de Notre-Dame-de-Lorette et de Saint-Eustache.

Mais le plus touchant, c'était la décoration et l'illumination des quartiers ouvriers. Là, pas une impasse dont les maisons et tous leurs étages ne fussent éclairés. Chacun avait voulu témoigner de son patriotisme et de sa bonne volonté, par dix, cinq, deux ou une lanterne. Quelques-uns même, m'a-t-on dit, se sont couchés sans lumière, ayant placé sur la fenêtre de leur mansarde la seule qu'ils possédaient.

Ah! c'est qu'en effet, cette Exposition, tous le comprennent, les hommes instruits comme les ignorants, le pauvre comme le riche, l'artisan et le bourgeois, c'est le relèvement de la France, la preuve de sa virilité et de sa puissance, le signe de l'inépuisable fécondité de ses ressources!

Blessée, meurtrie, démembrée, il y a quelques années à peine, voilà, cette France, comme le Phénix, renaissant de ses cendres, plus jeune, plus belle, plus vigoureuse, et, disons-le aussi, encore plus aimée de tous ceux qui peuvent la voir et la connaître.

Aussi, de toutes parts les félicitations nous arrivent; la presse de chaque pays, les organes les plus accrédités de l'Angleterre, de l'Allemagne, d'Espagne et d'Italie, de Belgique et de Hollande, célèbrent l'Exposition de 1878 comme un des événements capitaux de notre histoire et de notre temps. Ils voient là le commencement d'une ère nouvelle, et chantent en chœur, tant l'enthousiasme est communicatif, le *Magnificat* de notre délivrance. Le prince de Galles lui-même, hôte des exposants anglais, s'est écrié en portant un toast à notre pays :

—Mon cœur est tout entier avec la France! Messieurs, je bois à la grandeur et à la prospérité de la France!

Ces hommages, ces louanges, mérités d'ailleurs, par les efforts, le courage et la sagesse politique du pays, sont comme les brevets d'honneur distribués à la France par ses juges naturels.

Bientôt, elle conférera aux exposants les diplômes, les médailles, toutes les distinctions que méritent la science, le travail et le génie; mais elle a reçu ses honneurs par anticipation. On lui a fait crédit sur sa promesse, et il se trouve aujourd'hui que, spontanément, le monde entier se porte garant de la parole de la France et de son avenir.

Revenons au Champ-de-Mars. Le 1er mai on a compté 120,000 entrées à l'Exposition; jeudi, deuxième jour, il y a eu 27,618 entrées. En 1867, le nombre des entrées n'avait été que de 6,216.

Les dîners, les réceptions, les soirées de gala se succèdent, et les Commissaires ont peine à assister à toutes, car tout plaisir qui dure trop, devient bientôt une douleur. Néanmoins, comme le Président et nos ministres sont résolus sans doute à dépenser les fonds que la France a votés pour faire honneur à ses hôtes, il est probable que ces fêtes, afin de plaire et ne

point fatiguer, deviendront de plus en plus belles.

Quelques-uns des princes et un grand nombre de personnages de distinction se trouvent en ce moment à Paris.

Dimanche dernier, le cardinal McCloskey a visité les galeries de la section américaine, accompagné du commissaire-général MacCormick, et des capitaines des frégates américaines la *Portsmouth* et la *Constitution*; les officiers de marine étaient en grand uniforme.

A propos d'Amérique, un mot du Canada. Nous parlerons plus tard de son Exposition; il ne s'agit point de cela maintenant, mais des Canadiens. Nous avons ici à Paris tout une petite colonie canadienne. Et ce n'est point chose si facile qu'on le croit de retenir nos Canadiens à Paris. Leur humeur tient de celle de leurs ancêtres. Ils ont grand peine à se déplacer, mais une fois partis, ils ne vont jamais assez loin. En effet, la plupart des Canadiens-français, revenus à Paris, ont déjà parcouru l'Europe, comme MM. G. Drolet et L. Huot; la côte d'Afrique comme MM. Rivard et Méthot; ou voyagé constamment tels que MM. Hawley et A. Papineau; MM. A. Thibaudeau, St. Charles, Corcoran, de Saint-Hyacinthe; Chinic, Genest, Lacroix, les Drs Belle et Brodeur, les virtuoses O. Martel et Desève, le peintre C. Huot, se rencontrent presque chaque jour à la section canadienne de l'Exposition, où M. Drolet, le commissaire délégué, et M. Perrault, le secrétaire de la commission, font les honneurs avec une courtoisie et une obligeance exquises.

Parler de la question d'Orient, c'est-à-dire de guerre, à l'occasion de cette grande manifestation pacifique, serait une dissonance trop grande pour que je me la permette. Au surplus, il faudrait au moins dire quelque chose de neuf; et comme pas une des parties intéressées n'a l'air de savoir encore ce qu'elle désire, nous n'avons aucune raison d'en savoir plus qu'elles. Donc, attendons.

La description des richesses de l'Exposition, les merveilles des arts et de l'industrie sont plus intéressantes que la guerre et ses horreurs.

Nous continuerons à vous faire connaître ces grandes assises du travail humain sous toutes ses formes et dans tout l'univers; ce spectacle sera plus consolant et plus instructif que l'autre.

Si cette première lettre dépasse la portée et l'étendue d'une missive ordinaire, n'en accusez que vous. Je sais que ce qui est français vous touche. Or, comme il s'agit ici de l'honneur, de la gloire et de la prospérité de la France, je ne saurais en dire trop à des Canadiens-français qui, toujours sincèrement attachés à sa fortune, ont été et demeurent encore ses admirateurs fervents et ses amis dévoués.

A. ACHINTRE.

LA FÊTE DE LA REINE

Depuis longtemps, le 24 mai n'avait pas été célébré avec autant d'éclat.

L'événement le plus remarquable de la journée a été la revue de volontaires faite par le gouverneur-général au pied de la montagne.

Plusieurs compagnies étaient venues de Toronto, de Québec, d'Ottawa et St-Albans et formaient avec les volontaires de Montréal une division de près de 4,000 hommes.

La foule présente était immense, et de bonne humeur, applaudissant avec enthousiasme le Gouverneur et les volontaires. Le 65^{me} régiment, capt. Labranche, le seul qui soit composé de Canadiens-français, fut l'objet d'une ovation spéciale, et Son Excellence, voulant confirmer le jugement de la foule, fit mander le col. Labranche et le félicita sur la bonne tenue de ses hommes.

La revue se termina par un combat simulé qui dura une heure. Le bruit de la canonnade a été entendu à une grande distance; on aurait dit que chaque pierre de la montagne était un canon.

Dans l'après-midi, il y eut dîner mili-

taire au magnifique hôtel Windsor, et lord Dufferin y parla comme de coutume avec beaucoup de succès. Il dit qu'il ne croyait pas à l'invasion du Canada par les Féniciens, mais qu'il fallait se tenir prêts, car si la guerre éclatait entre l'Angleterre et la Russie, tout l'empire britannique pourrait se trouver engagé.

L'EXPOSITION DE PARIS

Les journaux américains sont remplis d'éloges et de félicitations à l'adresse de la France au sujet de l'ouverture de l'Exposition. Les magnificences des édifices, les merveilles de l'Exposition, les splendeurs de Paris, la politesse, la gaieté et l'intelligence de sa population, le témoignage de vitalité et de prospérité que donne la France, sept ans seulement après une guerre qui l'avait presque anéantie, en apparence, leur arrachent des cris d'admiration. Quelle force récupératrice possède ce pays! s'écrient-ils avec enthousiasme. Ils constatent déjà que l'Exposition de Paris de 1878 éclipsera toutes les autres. Ce qui a étonné les étrangers, les Anglais surtout, c'est de voir tant de monde réuni, 500 à 600,000 hommes dans les rues, sur les places publiques, et pas la moindre altercation, le moindre accident, partout des figures sympathiques, partout un désir apparent d'être agréable, de ne gêner personne. Tous s'accordent à dire qu'il n'y a qu'à Paris qu'on voit cela.

Un chroniqueur parisien dit que l'étranger qui ressemble le plus à un Français est l'Américain. Il n'y a pas trois jours qu'il est à Paris, dit-il, qu'il ne rencontre pas une dame dont il a effleuré la robe, sans lui dire: "Pardon, madame."

* *

L'ANGLETERRE ET LA RELIGION

Il se fait depuis quelque temps, en Angleterre, un mouvement qui commence à faire sensation dans le monde entier. Trois millions de ritualistes semblent décidés à briser les derniers fils qui les attachent au protestantisme, et même on prétend qu'ils ont envoyé une députation à Rome pour régler les conditions de leur entrée dans l'Eglise catholique.

Il peut se faire que ce merveilleux mouvement n'ait pas de suites immédiates, mais il n'en est pas moins un signe des temps, un événement d'une importance extraordinaire. Trois millions d'Anglais, de protestants se convertissant d'un seul coup!..... C'est énorme, et cependant, tout démontre que ce sera un fait accompli avant longtemps.

Sommes-nous arrivés à l'époque où l'Angleterre, d'après d'anciennes prédictions, doit redevenir catholique? Il ne faudrait pas que le protestantisme y perdît plusieurs fois trois ou quatre millions d'adeptes, pour que ce fût vrai.

Les journaux ont même publié un programme contenant les conditions auxquelles les ritualistes consentiraient à se faire catholiques :

Premièrement.—Les ritualistes acceptent entièrement la doctrine catholique Romaine.

Deuxièmement.—Les évêques et les diacres convertis recevront de nouveau les ordres selon le rit Romain.

Troisièmement.—Tous les prêtres mariés ne quitteront pas leurs familles, mais ils seront dispensés d'entendre les confessions; de plus, ils ne pourront pas se remarier.

Quatrièmement.—Les nouveaux catholiques seront, pendant une période de vingt ans, sous une juridiction épiscopale spéciale qui règlera tous les différends qui pourraient s'élever entre eux.

* *

LES FÉNICIENS

Plusieurs journaux irlandais catholiques des Etats-Unis, et le clergé en général, dénoncent le fénianisme et tous les projets qu'il peut méditer contre le Canada, et mettent les Irlandais en garde contre ceux qui chercheraient à les engager dans des entreprises aussi injustes et anti-nationales que ridicules.

Le *Herald*, de New-York, qui exprime généralement l'opinion des Américains, avertit les Féniciens qu'ils se trompent s'ils pensent que les Etats-Unis les laisseraient

faire. Il dit que si les Etats-Unis désiraient s'emparer du Canada, ce serait bien facile, et qu'ils n'auraient pas besoin pour cela des Féniciens, dont les expéditions ne peuvent être autre chose que de ridicules avortements et compromettre inutilement le gouvernement américain.

Au Canada, certaines personnes sont d'opinion que si les Féniciens revenaient, il faudrait pendre les premiers qui traverseraient la frontière. Elles croient qu'ils ne devraient pas s'attendre à être traités avec autant de douceur qu'auparavant, si on veut en finir avec leurs échauffourées.

* *

LA RÉCOLTE

Nos voisins s'attendent, d'après les apparences actuelles, à avoir une récolte merveilleuse cette année. En sera-t-il ainsi dans le Canada! On ne le sait pas encore, et si l'on en croit M. Vennor, on aurait le droit de craindre.

Il prétend qu'après de grandes chaleurs, il y aura, dans le mois de juillet, de fortes gelées, et que le temps en général ne sera pas propice à la récolte. Espérons qu'il se trompe comme il s'est déjà trompé, quoique depuis un certain temps il semble plus heureux dans ses conjectures.

* *

Le 4 juin, jour de l'ouverture de la Chambre locale, approche, et les deux partis continuent à réclamer la victoire. Pourtant, ils ne seront pas tous deux en majorité. Il circule toute sorte de rumeurs dont la plupart ne valent pas la peine d'être rapportées. On dit que M. Turcotte sera le candidat du gouvernement pour la présidence de la Chambre, d'autres, que ce sera M. Irvine, et que le candidat de l'opposition sera M. Wurtele.

On prête au gouvernement l'intention d'abolir les magistrats stipendiés et de les remplacer par des juges de comté qui seront payés par le gouvernement fédéral, comme dans la plupart des autres provinces du Canada.

* *

Les journaux américains publient un récit qu'on dit authentique, du duel de M. Bennett, le jeune propriétaire du *Herald*, avec M. May, frère de la fiancée de Bennett.

Il paraît que M. May ayant tiré avant Bennett, celui-ci aurait pu le tuer s'il l'eut voulu; mais voyant son adversaire à sa merci, Bennett tira en l'air.

M. Bennett portera, dit-on, toute sa vie les cicatrices des blessures que May lui a faites à la figure. On se rappelle qu'à la suite de la rupture du mariage de M. Bennett avec Mlle May, le frère de celle-ci l'attaqua, au moment où il sortait d'un club à New-York, et le cribla de coups de pied, de poing et de canne.

* *

La translation des restes de Mgr Laval, premier évêque du Canada, a eu lieu jeudi, le 23 courant, à Québec. Les décorations des églises qui ont été honorées de la visite de ces restes précieux, la procession, les cérémonies religieuses, le sermon par Mgr Racine, de Sherbrooke, la musique, tout a été admirable.

* *

Il est des gens qui prétendent que, s'il y a autant de mauvais ménages, c'est la faute des femmes, qui ne savent pas prendre les moyens de conserver l'amour de leurs maris; d'autres disent que c'est plus souvent la faute des hommes, qui s'occupent de tout, excepté de donner à leurs femmes tous les soins et les égards dont elles ont besoin. Où est la vérité? Des deux côtés.

* *

Une jeune fille du Nouveau-Brunswick, qui devait se marier, avait tant peur du mariage qu'elle en est morte.

A-t-on jamais vu phénomène semblable?

—Le colonel Fletcher a reçu des ordres d'Ottawa de distribuer des armes aux volontaires, le long de la frontière américaine.



LA VIOLENCE DES PARTIS A MONTRÉAL

CANADA :—Je ne permettrai pas que le drapeau rouge flotte sur quelque partie que ce soit de ma Puissance. Ceux qui le lèveront seront frappés sans pitié par le glaive de la Loi

Le mémorial des vicissitudes et des progrès de la langue française en Canada

PAR BIBAUD, JEUNE

Comme nous devons nous appliquer à bien savoir, il nous faut travailler de même à bien dire.

LOUIS VEUILLOF.

Dire ne suffisait pas, selon moi; il fallait bien dire, et le talent faisait partie de la vérité. Je ne m'en dédis pas; il y a dans les affaires humaines en apparence les plus communes un aspect intellectuel et oratoire vers lequel les esprits les plus positifs doivent toujours tendre à leur insu ou sciemment, pour dignifier leur œuvre; ce qui ne peut pas être littérairement bien dit ne mérite pas d'être fait.

LAMARINE.

(Suite)

Quand, en Canada, on eut ainsi laissé frelater l'essence même de notre langue au contact des conquérants, il paraît qu'on ne regarda plus à aucune correction de langage. C'est ce qui paraît assez par une brochure qu'on imprima au sujet des biens des Jésuites. Une lettre du R.P. de Glapion, Français de naissance, est peut-être tout ce qu'on y trouve en français correct; on ne conçoit rien de plus barbare et rien ne sent plus l'étrangeté que le langage que l'on met dans la bouche de MM. Annet et Taschereau, dans leur désaveu des procédures du commissaire Kenelm Chandler: il n'y a pas une seule phrase correcte ou achevée.

On présentait au prince William-Henry, depuis Guillaume IV, et à lord Dorchester, des adresses couchées en style encore assez étrange; ce qui était d'autant moins pardonnable, que ce bon mylord, comme depuis Sir Frederick Haldimand, y répondait en un français très-pur, et que n'eût pas désavoué la cour de Versailles. Il serait plus que fastidieux de colliger ces placets barbares pour les reproduire ici; mais écoutons au moins la *Renommée* célébrer l'auguste fils du roi, dans le langage du journalisme de l'époque:

Le temps était tout-à-fait infavorable à cause de la pluie.

A cette heureuse et mémorable occasion, il a plu à Son Excellence, le gouverneur-général et commandant-en-chef, d'ordonner que les prisonniers civils et militaires alors en prison pour aucun crime...

Le soir, la ville fut splendidement illuminée sur un événement si heureux.

Si Amable Berthelot devait être plus tard puriste en Canada, son père, appelé Berthelot d'Artigny, et doyen du barreau de Québec, ne le fut guère. En effet, n'ayant pas été heureux dans le collège électoral du comté, il disait dans un projet:

Je ne puis m'empêcher d'observer sur le silence que la *Gazette de Québec* a tenu quant aux circonstances extraordinaires de la Basse-Ville de Québec, notamment sur la tournure abstraite et mystérieuse que la *Gazette de Québec* de jeudi dernier a prise pour ce qui s'est passé à Charlebourg; sans doute que celui qui est auteur de ce paragraphe, est de ceux qui se sont cy-devant tant fatigués à écrire, imprimer et crier vaguement contre les lois de ce pays, contre la profession honorable d'avocat, et qui ont employé des moyens si bas que ceux connus du public, et qu'il n'a trouvé aucun avantage à publier les faits véritables que la nouvelle constitution a amenés.

Ce n'était pas assez de cette prose limpide!..... les élèves du Petit-Séminaire avaient chanté (et non pas récité, par bonheur) de détestables vers à lord Dorchester, au milieu d'une fête brillante qu'il donnait au château pour l'anniversaire de la bonne reine Charlotte:

La discorde éteint son flambeau,
Pallas, au jour de sa naissance,
Nous offre à tous sa bienveillance
Et son pacifique rameau.

Que chacun, assis à son ombre,
Goûtant les plaisirs de la paix,
Chasse de son cœur à jamais
Regrets et chagrins à l'air sombre.

Affreux compagnons de Vulcain,
Cessez, Cyclopes détestables,
Par vos foudres trop redoutables
De consterner le genre humain.

Le roi favori de Neptune
Qui règne et sur terre et sur mer,
D'un pays dompté par le fer (1)
Désire assurer la fortune.

(1) On voit que les élèves du clergé répudiaient à l'avance les futurs oracles périodiques de Charles Mondelet!...

C'est ce qu'annoncent ces éclairs,
Ces feux, ces éclats de tonnerre,
Ces astres partis de la terre,
Qui vont se perdre dans les airs.

Apprends donc en ce jour de fête
A ne plus déplorer ton sort,
Peuple aux justes lois du plus fort
Soumis par le droit de conquête.

Déjà les arts en liberté
Paraissent avec élégance
Dans le palais de la Sagesse,
Y sont reçus avec bonté.

A ces bruits reconnais l'ouvrage
De ce gouverneur généreux
Qui consacre à te rendre heureux
Ses soins, ses biens, ses avantages.

Son nom, ainsi que ses bienfaits
Seront à jamais, pour sa gloire,
Déliés au temple de Mémoire:
Ciel, comble pour toi nos souhaits.

Mais nous voyons avec bonheur que la langue française se conservait pure et gracieuse dans nos monastères de femmes, comme on en juge par la lettre de bienvenue de la Mère Despins, des Sœurs Grises, au prince, aussi bien que par de belles pages des annales des Ursulines. Ces religieuses réussissaient même sur le Parnasse ou, du moins, montaient sans trop d'efforts les collines de l'Hélycon. Le gouverneur et lady Carleton entendaient chez elles, comme autrefois Montcalm et le marquis Duquesne, des vers au moins agréables, dits avec délicatesse (1).

Outre la lettre de M. de Capse au Conseil, on est heureux encore de tomber sur une lettre aux Canadiens, qu'on peut attribuer au marquis de Lotbinière ou à monsieur de Salaberry, qui étaient probablement seuls en état, parmi les citoyens, d'en écrire une semblable:

Quelques Anglais travaillent à nous indisposer contre les derniers actes du parlement qui régissent le gouvernement de cette province. Ils déclament surtout contre l'introduction de la loi française, qu'ils nous représentent comme favorisant la tyrannie. Leurs émissaires répandent parmi les personnes peu instruites que nous allons voir revivre les lettres de cachet; qu'on nous enlèvera nos biens malgré nous; qu'on nous traitera à la guerre et dans les prisons, qu'on nous accablera d'impôts; que la justice sera administrée d'une manière arbitraire, que nos gouverneurs seront despotiques; que la loi anglaise nous eût été plus avantageuse. Mais la fausseté de ces imputations ne saute-t-elle pas aux yeux? Y a-t-il quelque connexion entre les lois françaises et les lettres de cachet—les prisons, la guerre, les impôts et le despotisme des gouverneurs... Sous cette loi, à la vérité, vos procès ne seront plus décidés par un corps de jurés, où président souvent l'ignorance et la partialité: mais sera-ce un mal? La justice anglaise est-elle la moins coûteuse? Aimeriez-vous que vos enfants héritassent à l'anglaise: tout à l'ainé, rien aux cadets? Seriez-vous bien aises qu'on vous concédât vos terres aux taux d'Angleterre? La loi française n'est-elle pas plus claire, plus simple... n'est-elle pas écrite dans un langage que vous entendez?... La loi française a donc pour vous toute sorte d'avantages; et les Anglais judiciaires, tels qu'il s'en trouve un grand nombre dans la colonie, conviennent qu'on ne pourra nous la refuser avec équité.

Aussi n'est-ce pas là le point qui choque davantage ces citoyens envieux dans les actes du parlement dont ils voudraient obtenir la révocation: le voici, ce point qu'ils vous cachent, mais qui se défend entre eux, l'un de ces actes non-seulement nous permet le libre exercice de la religion catholique, mais il vous dispense de sermens qui y sont contraires, et par là, il vous ouvre une porte aux emplois et aux charges de la province. Voilà ce qui les révolte; voilà ce qui les fait dire dans les papiers publics que c'est un acte détestable, abominable, qui autorise une religion sanguinaire, qui répand partout l'impunité, le meurtre, la rébellion. Ces expressions violentes nous marquent leur caractère et le chagrin qu'ils ont de n'avoir point une Assemblée dont ils se proposaient de vous exclure en exigeant de vous des sermens de votre religion ne vous aurait pas permis de prêter, comme ils ont fait à la Grenade. Par ce moyen ils se seraient vu seuls maîtres de régler tous vos intérêts civils, politiques et religieux. Vous pouvez vous instruire de leurs desseins en lisant les adresses qu'ils ont envoyées à Londres. Ils y représentent au roi "que ses sujets protestants sont en assez grand nombre en cette province pour y établir une Assemblée." Ce mot nous les démasque... Une poignée d'hommes que le commerce qu'ils ont fait avec nous vient, pour la plupart, de tirer de la poussière, veulent devenir nos maîtres et nous réduire à l'esclavage le plus dur. Je le répète, je ne parle que des

(1) Le talent pour le genre épistolaire était admiré dans la Mère Migeon de Bransac par l'abbé de Villars et les autres ecclésiastiques de France avec qui elle était en correspondance régulière.

Anglais du comité de Montréal et de quelques marchands de Québec qui demandent la révocation de cet acte. Il faut que ces gens-là nous croient bien bouchés et bien aveuglés sur nos propres intérêts, pour nous proposer de nous opposer à un acte que nous avons demandé, qui a coûté bien des soins et des sollicitudes aux personnes respectables qui s'étaient chargées de nos intérêts; qui nous a été octroyé par notre gracieux souverain comme une marque de bienveillance toute particulière, qui a été reçu de notre part avec toutes les marques de la joie la plus vive, et la plus grande reconnaissance; ayant tous signé, il y a peu de jours, une adresse à Sa Majesté pour lui en faire nos remerciements. Ne serait-ce pas nous rendre ridicules que de nous déclarer contre un acte qui nous accorde ce que nous demandions: le libre exercice de notre religion, l'usage de nos anciennes lois, l'extension des limites de notre province? Nos prétendus amis n'en ont tant d'horreur que parce qu'ils trouvent qu'il nous est trop favorable. Il est vrai que ces actes établissent un impôt sur les boissons, mais n'y en avait-il pas sous les Français? N'est-il pas juste que nous contribuions aux dépenses et aux charges de la province? Cette taxe n'est-elle point modérée et assise sur les objets les moins nécessaires à la vie? Ouvrez donc les yeux, chers Canadiens qui pouvez vous être laissés séduire par des ennemis qui veulent vous engager à servir la haine qu'ils vous portent, et à vous faire perdre l'affection de votre souverain.

J'oubliais une de leurs objections: on parle de la levée d'un régiment canadien. On se sert de cette circonstance pour vous dire qu'on vous forcera à vous enrôler et à aller faire la guerre au loin, et, d'un bienfait qu'on a sollicité pour vous, on vous en fait un objet de terreur!... serait-ce donc un malheur pour la colonie s'il y avait un régiment canadien de quatre à cinq cents hommes dont tous les officiers seraient canadiens? Cela ne rendrait-il pas à quantité de familles respectables un lustre qui rejaillirait sur tout le pays?... on a guère mal de votre courage, puisqu'on cherche à vous effrayer par là.

Dans cet écrit, au moins, on n'est pas choqué à chaque phrase par les solécismes et les anglicismes: le langage est même pur jusqu'au bout.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

LES JÉSUITES MARTYRS DU CANADA. Montréal: Compagnie d'Imprimerie Canadienne, 1877.

Dans ce volume, nous trouvons, rééditée sous un nouveau titre, la *Relation abrégée de quelques missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France*, écrite en 1652 par le Père François-Joseph Bressani, de la même Compagnie, traduite de l'italien par le Père Félix Martin, et publiée à Montréal en 1852. L'attrait de la nouveauté n'entre donc pour rien dans le plaisir que nous éprouvons à saluer l'apparition de cet ouvrage. Mais c'est justement parce que le livre du Père Bressani nous était connu que nous sommes heureux de le voir publié de nouveau en Canada. A nos yeux, c'est un des monuments les plus précieux de notre histoire. Ces pages, dans leur simplicité admirable, nous font assister à la naissance de notre patrie et à la fondation de notre nationalité. Elles nous disent comment Dieu inspira à des âmes saintes et courageuses de venir, au prix de mille sacrifices, planter ici l'étendard de la croix, qui est l'étendard de la seule et véritable civilisation. Ce sont les missionnaires qui ont arraché notre pays à la barbarie, et qui l'ont préparé à ses grandes destinées. Les récits de leurs travaux, de leurs souffrances, de leurs martyres, sont les premières annales de notre Église naissante: ce sont les actes de nos apôtres, rappelant, par leurs exemples de vertu et d'héroïsme, les temps de la primitive Église.

L'auteur de ce livre, le Père François-Joseph Bressani, fut l'un de ces zélés missionnaires, et, quoiqu'il ne soit pas mort dans les supplices, on peut le compter à bon droit au nombre des martyrs dont il nous raconte l'histoire. Ces pages furent écrites par les mains mutilées du confesseur de la foi, victime de la cruauté des sauvages. Une notice biographique, insérée au commencement du volume, raconte brièvement les travaux apostoliques du Père Bressani en Canada, où il fut chargé de la mission la plus lointaine et la plus difficile: celle des Hurons. Surpris dans le voyage, par une bande d'Iroquois, il fut fait prisonnier, et après avoir enduré toutes les tortures imaginables, et n'ayant échappé à la mort que d'une manière tout à fait inattendue, il fut racheté par les

Hollandais, et renvoyé par eux en France. Mais dès le mois de juillet de l'année suivante (1645), il était de retour au Canada, et repréna le chemin du pays des Hurons. Pendant cinq ans il se dévoua corps et âme au service de cette mission, et ce n'est qu'après la dispersion de la malheureuse nation huronne que le père Bressani retourna en Italie. Il y travailla encore comme missionnaire pendant de longues années, et mourut à Florence le 9 septembre 1672. C'était pour faire connaître en Italie les missions du Canada qu'il avait publié, aussitôt après son retour, les *Relations abrégées* reproduites dans ce volume. Dans une très-courte préface, il explique lui-même le but de son livre et la manière dont il a divisé son sujet. Il dit qu'il ne prétend pas embrasser l'histoire de toutes les missions de la Nouvelle-France, mais qu'il veut seulement donner une idée suffisante de la mission des Hurons en particulier. Cependant, ce que le Père Bressani écrit de la mission des Hurons suffit pour nous donner une juste idée de ce que furent les autres missions. Les obstacles à surmonter, les difficultés à vaincre, les dangers à braver, les souffrances à endurer furent à peu près les mêmes chez toutes ces nations sauvages.

Le Père Bressani a divisé son ouvrage en trois parties, qu'il intitule: *Nature, Grâce et Gloire*. Dans la première, il considère le caractère des sauvages et celui de leur pays; dans la seconde, leur conversion, qui est surtout l'œuvre de la grâce; et dans la troisième partie, il raconte la mort, et par conséquent la gloire de quelques-uns des missionnaires qui y ont puissamment contribué.

Dans la seconde partie, qui traite de la conversion des sauvages, et des difficultés que rencontraient les missionnaires, le Père Bressani cite comme exemple, mais sans se nommer, ce qu'il eut lui-même à endurer de la part des Iroquois, quand il fut fait prisonnier par ces barbares. Le récit de ses tortures et des horribles mutilations que lui infligèrent les sauvages, surpasse toute imagination, et n'est égalé que par le récit des martyres du Père Jacques, et des Pères de Brébeuf et Lalemant, que l'on trouve dans la troisième partie. Le Père Bressani raconte aussi la mort édifiante et héroïque des Pères de Rosié, Masse, Daniel, Garnier et Chabanel, et il termine en racontant la dévastation du pays des Hurons par les Iroquois, et l'émigration de la mission huronne à Québec, à l'ombre de la citadelle que dominaient et protégeaient "l'étendard de la France et la croix du vrai Dieu."

Pour compléter l'histoire des *Jésuites-martyrs du Canada*, les éditeurs ont, dans un appendice, donné des notices sur les Pères dont la mort a été postérieure à la publication de l'ouvrage du Père Bressani; elles sont toutes extraits des *Relations des Jésuites*.

Tout ce livre est écrit dans le bon vieux style du temps passé, le plus simple, et, pour cela sans doute, le plus attrayant. Du reste, l'histoire des missionnaires peut bien se passer des attraits du style, et serait toujours intéressante, émouvante même sans cela.

Le volume est imprimé avec soin, et orné de plusieurs gravures bien exécutées, ainsi que d'une carte de la *Nouvelle-France au 17^{ème} siècle*, tracée à cette époque.

Pour finir cette étude, que nous aurions voulu faire plus étendue et plus complète, nous résumerons ce que nous avons dit, et ce que nous aurions voulu dire, dans un souhait. Nous voudrions voir le livre des *Jésuites-martyrs* chez toutes les familles canadiennes: nous voudrions surtout le voir entre les mains des enfants, dès le début de leurs études. C'est dans ce livre qu'ils recevraient leur première leçon de l'histoire du Canada. Ils y apprendraient à estimer la foi catholique à qui nous devons la colonisation du pays, et les bienfaits de la civilisation; à honorer et à admirer cette grande institution des Jésuites qui a tant fait pour la religion et pour notre pays; à aimer, enfin, d'un amour plus vif et plus profond, notre patrie, ar-

rachée à la barbarie au prix de tant de sacrifices, et dont nous pouvons dire ce que l'Eglise dit de Rome, la ville des martyrs : O heureuse terre, qui a été consacrée du sang glorieux de ces saints et de ces martyrs magnanimes ! JOSEPH DESROSIERS.

NOTRE VIOLONISTE CANADIEN A PARIS

Nous empruntons à un des grands journaux de Paris, *L'Europe Artiste*, les extraits suivants concernant notre jeune compatriote, M. Alfred Desève, dont les succès répétés attirent l'attention du public parisien comme aux beaux jours des débuts de Mlle Albani :

Dimanche, 24 mars dernier, dans les superbes salons du célèbre artiste Pierre Petit, nous avons assisté à un concert qui a été donné dans ce joli théâtre par M. Mercuriali, entouré de sa famille. Ce célèbre chanteur du théâtre Italien a dit avec une grande maestria l'air du Figaro dit du *Barbier*, et le superbe duo de la *Joie* d'Halévy, avec MM. Sandier et Labarre. Ce morceau nous a fait grand plaisir. M. Mercuriali possède cette large manière de phraser qui résulte du grand style et des belles traditions de la grande école italienne. M. Sancier a aussi très-bien chanté, ainsi que plusieurs dames. Après M. Mercuriali, fils, qui a chanté plusieurs scènes comiques, un jeune violoniste canadien, M. Desève, a joué plusieurs morceaux, accompagné de Mlle Mercuriali. M. Desève, âgé à peine de vingt ans, fait chanter son instrument avec toutes les suaves inflexions de la voix humaine, redisant les orages et les passions dramatiques avec les mélodieuses touches de son violon. Nous prédisons à M. Desève le plus brillant avenir. — *L'Europe Artiste* du 31 mars 1878.

Nous extrayons du même journal daté du 7 avril dernier, le passage suivant d'un compte-rendu du deuxième concert de M. et Mlle Mercuriali, donné à la salle Henri Hertz, le 3 avril 1878. Après avoir passé en revue les différents artistes qui ont offert leur concours à cette fête musicale, tels que Mlle Felicita Permini, artiste des principaux théâtres d'Italie et de Londres, Mlle Florita, et MM. Lopez, Bieville, Scotts, ex-artiste du théâtre Italien, et MM. Antonio Pini, Corci, Ferraris, le critique ajoute :

Nous gardons pour la bonne bouche les mérites de M. Desève, qui a fait merveille sur son violon.

Il a joué trois morceaux : la *Sonate* en la majeur de Beethoven, accompagnant Mlle Mercuriali ; la grande *Fantaisie militaire* par Léonard, son maître, et une *Élégie* d'Ernst. Les qualités saillantes de ce jeune violoniste, qui nous arrive du Canada, sont une grande pureté de diction, une justesse pleine d'élégance et une suavité à toute épreuve, donnant à son instrument les larmes et la voix humaine dans toutes les trames de la passion.

Saluons donc ce nouveau Paganini qui nous arrive d'outre mer, comme un lever de soleil.

N. OLIVETTI.

Ces éloges, venant d'autorités compétentes, nous prouvent l'estime et l'admiration qu'a su inspirer notre jeune ami. Nous en trouvons encore la confirmation dans les faits suivants qui n'ont pas besoin de commentaires.

Le 2 mai courant, jour de la grande fête de l'Exposition universelle, M. Alfred Desève s'est fait entendre avec Mlle de Cerda, la plus célèbre harpiste de Paris, dans les salons de madame la baronne de Rothschild, à la demande toute particulière de cette dernière, qui avait remarqué son magnifique talent au concert de la Salle Hertz.

M. A. Desève, avant de quitter Paris, doit également jouer avec Mlle de Cerda, dans un grand concert qui doit être organisé par Mme la maréchale présidente de MacMahon.

Nous publierons les comptes-rendus détaillés de ces deux concerts aussitôt que nous aurons reçu les journaux de Paris.

Nous disons plus haut que c'est avant de quitter Paris que M. Desève doit se faire entendre à l'Élysée, car nous apprenons que notre ami doit revenir au Canada vers la fin de juin prochain. Montréal, dans quelque temps, pourra être fier à juste titre de posséder toute une pléiade d'artistes à la tête desquels trônera le plus jeune et le premier de par le talent, l'élève de Vieuxtemps et de Léonard, M. Alfred Desève, le nouveau Paganini, comme le dit *L'Europe Artiste*.

LE PHONOGRAPHE D'EDISON

La presse a raconté les merveilles de la découverte du phonographe par l'Américain Edison, et nos lecteurs ont sans doute lu les comptes-rendus publiés par les journaux américains sur ce sujet intéressant.

Comme ce sujet est venu d'actualité à Ottawa, par le fait qu'un de ces instruments est exposé au public dans la salle Saint-Jacques, rue Sparks, nous croyons devoir publier quelques détails qui ne sauront manquer d'intéresser nos lecteurs.

Le phonographe est un appareil qui reproduit la voix humaine. Il se compose d'un simple cylindre horizontal en cuivre ou en acier sur lequel on a pratiqué un sillon hélicoïdal. Toutes les parties du sillon viennent successivement se dérouler devant une pointe traçante implantée sur un ressort placé au fond d'un porte-voix.

L'opérateur approche ses lèvres contre l'embouchure du porte-voix et parle très-fort. Les éclats de sa voix font osciller la pointe traçante. En parlant ainsi, l'opérateur fait tourner le cylindre et la pointe marque chaque oscillation sur une feuille d'étain placée autour du cylindre.

Mais la partie la plus curieuse de l'expérience est lorsqu'on fait dérouler de nouveau le cylindre. La pointe traçante parcourt toutes les sinuosités du cannelé qu'elle a produit lors de l'émission de la voix. La lame vibrante à laquelle elle est associée reprend donc toutes les positions qu'elle avait lors de la phonation. Le spectateur entend alors sortir du fond du cornet, la reproduction exacte de toutes les paroles sorties de la bouche de l'opérateur lors de la première opération. Mais le volume de la voix d'écho est beaucoup moindre que celui de la voix primaire. Le son est nasillard et transformé, quoiqu'il soit reproduit avec une fidélité remarquable. Cette découverte, qui n'est encore que dans son enfance, est sans doute appelée à jouer un grand rôle dans la science et M. Edison aura sa place parmi les grands inventeurs du 19^{ème} siècle. — *Le Fédéral*.

Tous les journaux, même ceux qui n'ont pas la foi catholique, font l'éloge de l'encyclique du nouveau pape Léon XIII. « Sa Sainteté n'abandonne aucun principe, dit un journal catholique, ne fait aucune concession, mais le ton de sa lettre n'a ni âpreté ni provocation. »

Voici l'analyse de ce document admirable :

Le Saint-Père constate les plaies morales et matérielles de la société et de l'Eglise au moment de son élection. Il énumère les bienfaits de l'Eglise et du pontificat romain à l'égard de la société, de la civilisation et de tous les États du monde, surtout de l'Italie. Il dit que l'Eglise ne combat pas la civilisation et le progrès, mais qu'elle fait une distinction entre la civilisation chrétienne et la culture extérieure civile. Il indique combien c'est à tort que la société moderne combat l'Eglise et le pontificat romain, principalement à cause de sa principauté civile qui lui garantit sa liberté et son indépendance.

Pour la possession de cette principauté civile de l'Eglise, Léon XIII renouvelle et confirme les protestations de Pie IX ; il prie les princes et les chefs de nations de ne pas se priver de l'aide de l'Eglise, aide qui leur est si nécessaire dans l'époque actuelle où le principe de l'autorité légitime est ébranlé.

Le pape félicite les évêques de leur union. Il leur recommande de conserver cette union et de se resserrer davantage afin que les fidèles accueillent avec docilité et obéissance les saines doctrines de l'Eglise, et repoussent les erreurs d'une philosophie fautive.

Sa Sainteté recommande les saines doctrines pour les écoles et la réforme des coutumes, surtout en ce qui concerne la sainteté du mariage ; elle a la confiance qu'avec l'aide de Dieu et le zèle des pasteurs, la société qui est affligée de si grands maux, finira par revenir à l'Eglise. Le Saint-Père termine en remerciant les évêques, les fidèles, tout le monde de l'affection qu'on lui a témoignée lors de son avènement au pontificat.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Antruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints soigneusement.

J.-H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.

GAZETTE DES TRIBUNAUX

Il y a quelque temps, le télégraphe nous apportait la dépêche suivante, qui résumait brutalement un procès criminel terminé la nuit même par la Cour d'assises de la Somme :

« Le nommé Gourlain, âgé de vingt ans, qui avait assassiné, en janvier dernier, une femme de Vironchaux, a été condamné à la peine de mort. »

Nous recevons aujourd'hui le compte-rendu des débats qui ont eu pour conclusion cette sentence capitale. Il s'agit d'un crime si abominable, si monstrueux de lâcheté, que l'on s'explique aisément le verdict sans pitié qui vient de frapper un assassin de vingt ans. Il n'y a pas eu, il ne pouvait pas y avoir de circonstances atténuantes. Qu'en en juge :

Vironchaux est une toute petite commune du département de la Somme. Il y avait dans la grande rue, dans l'unique rue du village, une modeste boutique d'épicerie et de mercerie, un de ces petits bazars ruraux où l'on vend de tout, où l'on trouve de tout, depuis les provisions journalières du ménage jusqu'aux modestes parures des jours de fête, depuis la quincaillerie jusqu'aux jouets d'enfants.

Celle qui dirigeait ce petit commerce si varié, si difficile, qui demande tant de peine, et où l'on gagne si peu, était une jeune personne, très-estimée de tout le monde, qui avait son histoire, point banale et toute à sa louange.

Joséphine Launay, la petite marchande, était un enfant trouvé. Elle avait été recueillie par l'hospice de Péronne ; elle avait grandi sans amis, sans famille, dans cet effroyable isolement de l'enfant abandonné. Il y a en matière criminelle une sorte d'axiome que trop d'exemples ont malheureusement consacré, et que nous avons entendu pour notre part répéter devant le jury c'est que les enfants trouvés, ces pauvres êtres déshérités, sans soutien et sans guide, vont fatalement au mal. Joséphine Launay était allée au bien. Placée toute enfant chez de braves cultivateurs, elle s'était fait aimer de ses maîtres par sa douceur, par son intelligence, par son ardeur infatigable au travail. Péniblement, sou par sou, elle avait économisé ses gages, et un beau jour, elle avait pu quitter son humble condition de fille de ferme pour établir à Vironchaux cet intéressant petit commerce que l'on connaît.

Joséphine Launay était là depuis dix ans peut-être. Elle vivait seule. Elle ne paraissait dans aucune fête : elle avait obstinément refusé de se marier. On la citait pour sa conduite exemplaire et, comme il arrive toujours à la campagne quand on vient à parler de gens modestes et isolés, travaillant beaucoup, dépensant peu ou point, on avait fini par se dire que la petite marchande devait avoir chez elle et soigneusement cachées, de grosses économies.

Un matin, au mois de janvier dernier, Joséphine Launay, d'ordinaire très-matinal, n'ouvrit pas son petit magasin. On s'étonna, bientôt on s'attroupa devant la porte ; vers dix heures, un serrurier fut requis pour ouvrir. Un spectacle affreux attendait les assistants :

La pauvre fille était étendue morte devant le foyer de sa cuisine, la face tournée contre terre, au milieu d'une mare de sang. Près du cadavre était un couteau neuf, tout ouvert, pareil à ceux que contenait une boîte en carton placée à la devanture. Un peu plus loin, une lanterne brisée et maculée de taches sanglantes ; les meubles avaient été visités de fond en comble, et le contenu en gisait pêle-mêle autour du corps.

La pauvre morte avait été frappée avec un acharnement sans égal. Son cadavre portait la trace de plus de dix coups de couteau.

Les os du nez étaient broyés ; la main droite présentait une blessure large et profonde, indice sanglant de l'effort suprême de la victime ; le visage n'était plus qu'une plaie.

La veille, dans la matinée, un individu de mauvaise mine, portant le cos-

tume des journaliers, s'était présenté chez Joséphine Launay. Deux personnes étaient alors dans la boutique. L'homme fut visiblement embarrassé. Il marchanda un porte-monnaie, ne tomba pas d'accord avec la marchande, et sortit en promettant de revenir.

Il revint à la tombée de la nuit. Cette fois, la boutique était vide d'acheteurs. L'individu demanda à voir des couteaux. Joséphine Launay lui exhiba son modeste étalage, et, pendant que l'homme, assis devant le feu, allumait sa pipe, elle le questionnait sur le prix qu'il voulait consacrer à son achat.

Tout d'un coup, le visiteur se leva. A ce moment, Joséphine tenait tout ouvert un couteau à virole, en cuivre, assez fort, de ceux que les paysans portent à leur ceinture, suspendus par une chaîne d'acier. L'homme prit négligemment le couteau que lui tendait la jeune marchande, puis brusquement il la saisit au cou, lui renversa la tête en arrière, la terrassa et lui plongea l'arme dans la gorge. On sait comment finit cette scène de meurtre, et à quelle boucherie l'assassin se livra, jusqu'au moment où les dernières convulsions de l'agonie eurent cessé.

C'est ce misérable que la Cour d'assises de la Somme a jugé. Il s'appelle Théophile Gourlain. Il était domestique de ferme, domestique nomade, toujours sans ressources, toujours congédié pour son inconduite, ses habitudes d'ivrognerie et pour des méfaits de tout genre.

Gourlain avait entendu parler de Joséphine Launay et de sa petite fortune, il avait résolu de l'assassiner pour la voler ensuite. Deux jours durant il avait rôdé autour de la boutique, attendant une occasion, mûrissant son plan.

Le lendemain du crime, on le retrouva, ivre, dans un cabaret voisin, avec des effets tachés de sang, et 160 francs dont il ne pouvait expliquer la provenance. On l'arrêta. Plus tard, il fit des aveux complets.

Ces aveux ne lui ont pas sauvé la tête : le jury de la Somme a pensé qu'il fallait faire un exemple, et l'on sentait, dès le début des débats de la Cour d'assises, que le verdict serait un verdict sans atténuation : la peine de mort.

NOTRE PRIME

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous donnons en PRIME, cette année, un magnifique

PROTRAIT DE
SON EXCELLENCE Mgr. CONROY,
Délégué Apostolique en Canada.

Ce superbe Portrait, que tous les catholiques de la Puissance désirent est doute se procurer, est distribué aux conditions suivantes :

1o. A tous nos abonnés actuels dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er juillet 1878 ;

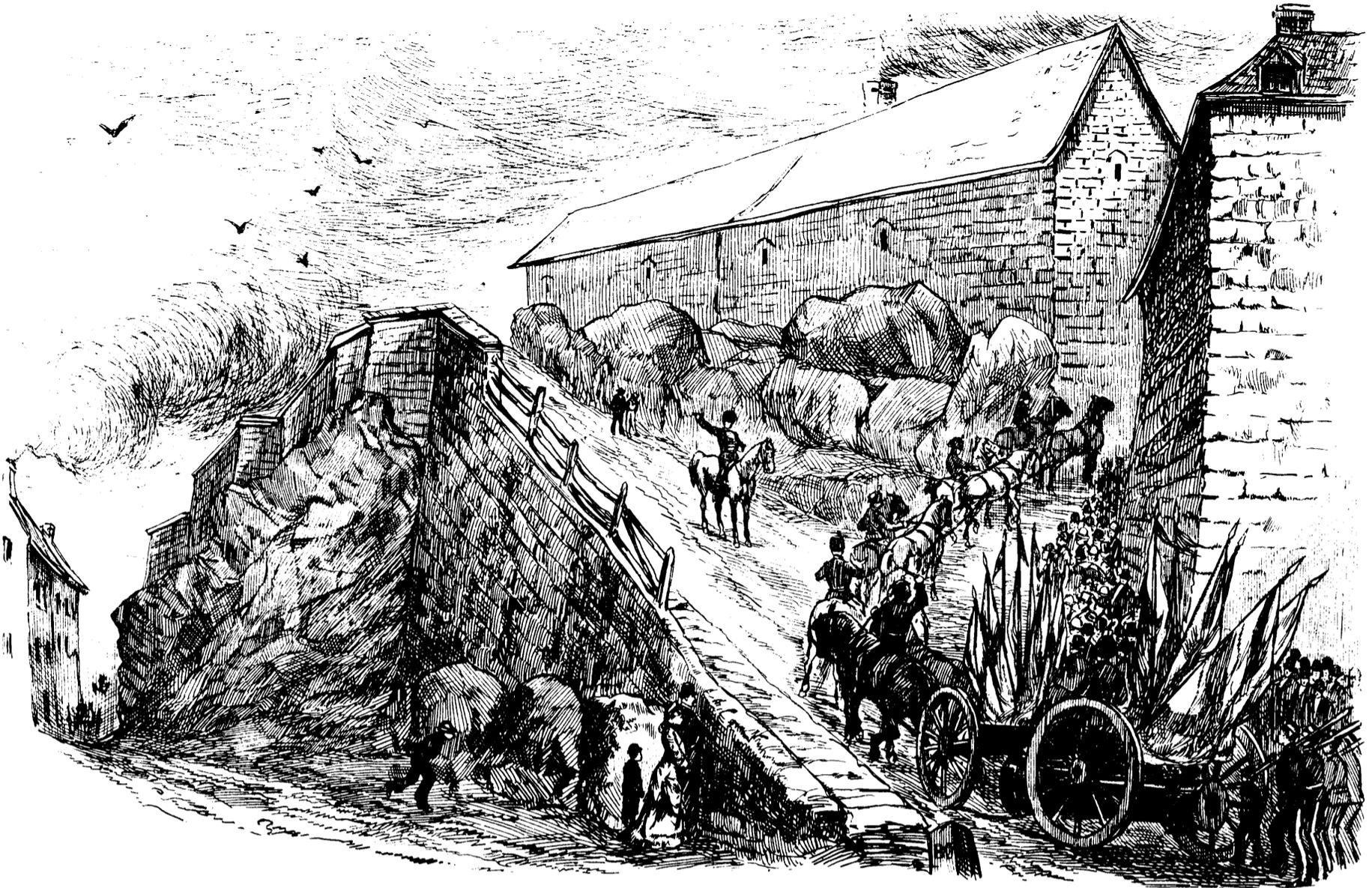
2o. A ceux qui, d'ici au 1er juillet 1878, paieront tous les arrérages, s'il y en a, et l'abonnement pour l'année courante ;

3o. A tous les nouveaux abonnés qui paieront au moins six mois d'avance en s'abonnant.

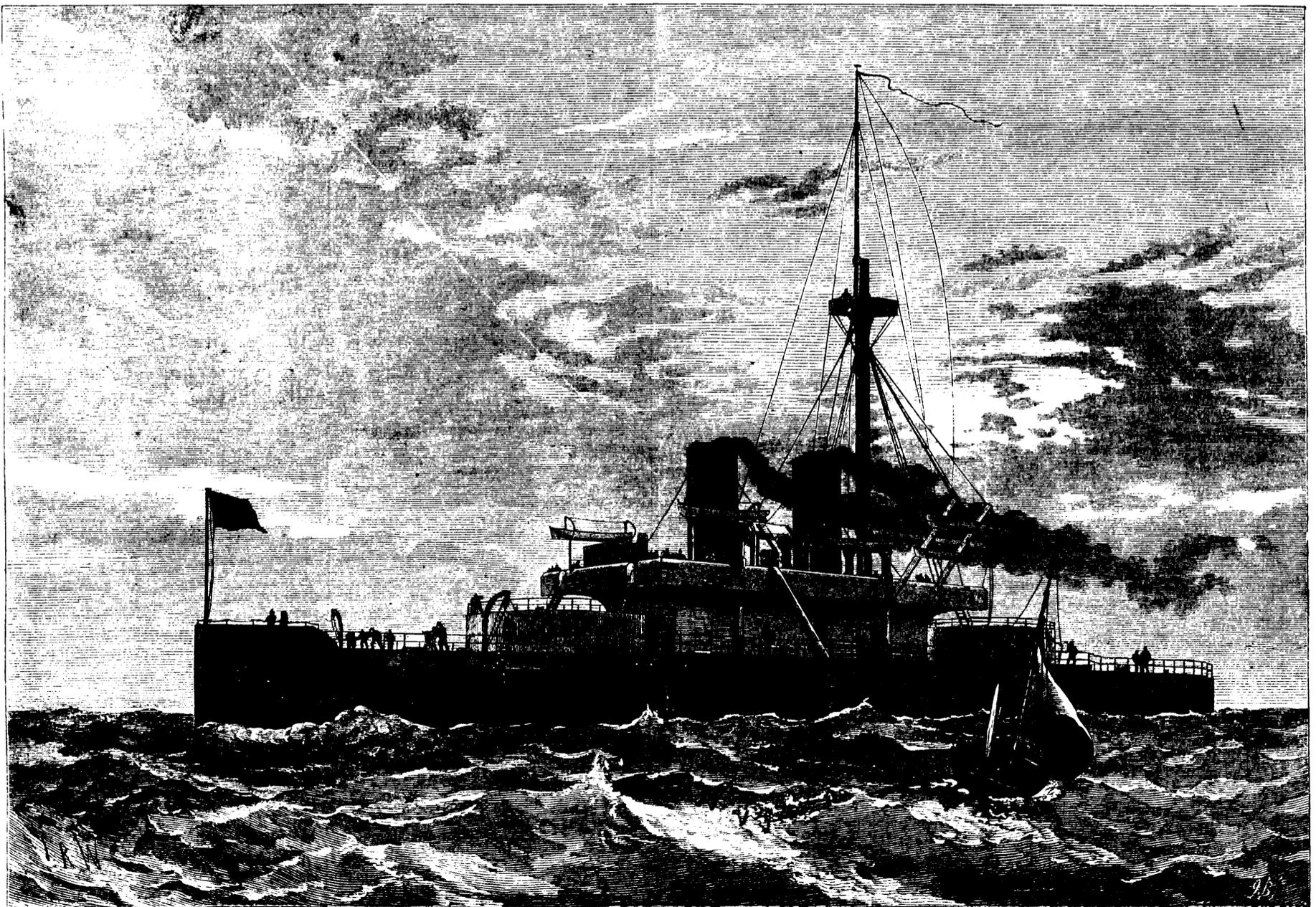
Par cet arrangement, tous les abonnés de *L'Opinion Publique* auront l'avantage, s'ils le veulent, de se procurer une superbe

LITHOGRAPHIE AU CRAYON

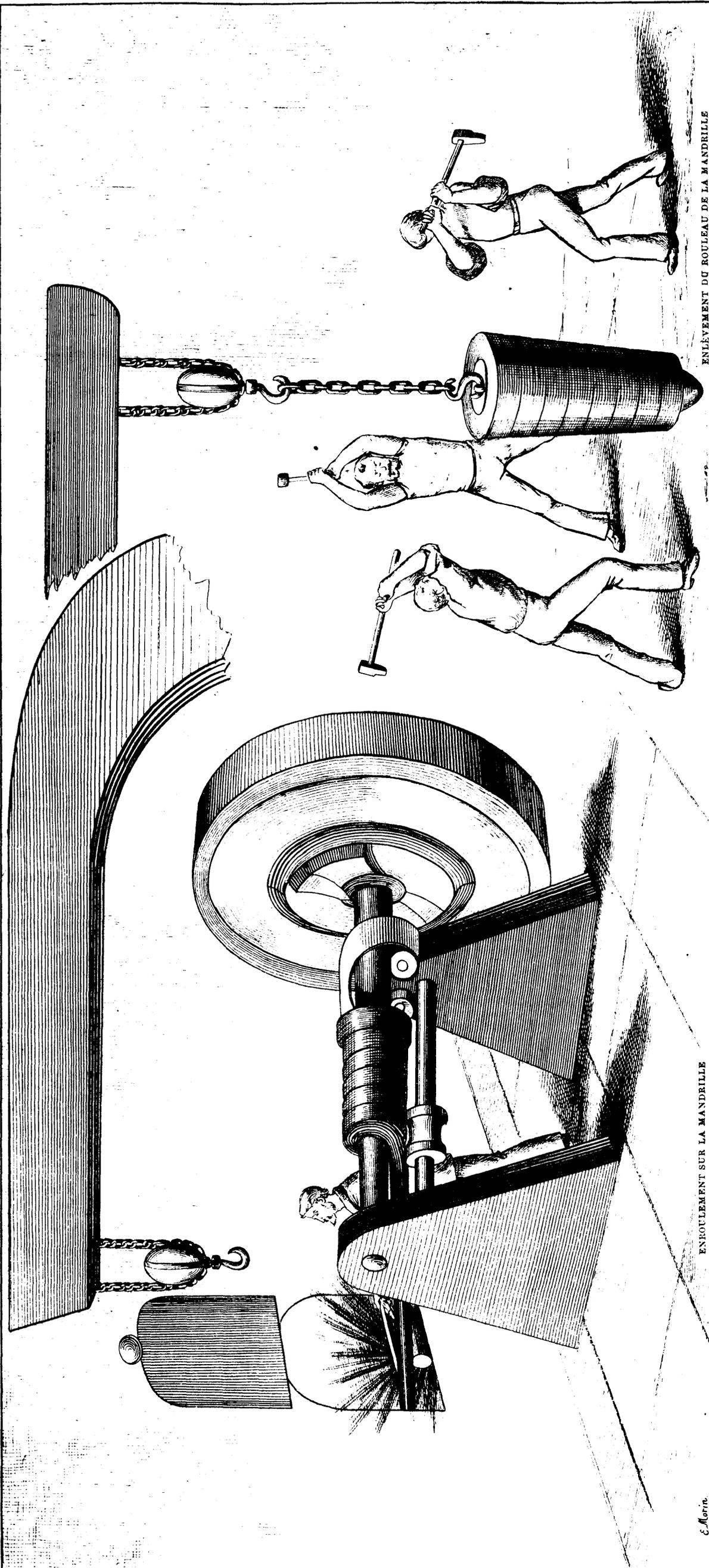
de SON EXCELLENCE MGR. CONROY, premier Délégué Apostolique nommé par Rome pour l'Amérique Britannique du Nord. Ce portrait, lithographié sur papier à dessin de luxe, de 15½ par 21 pouces, et enrichi de la signature autographe de Son Excellence, vaut au moins UN DOLLAR et sera expédié à tous ceux qui se conformeront aux conditions ci-dessus.



QUEBEC—LA BATTERIE "B" MONTANT LA COTE DU PALAIS AVEC LE CANON PALLISER

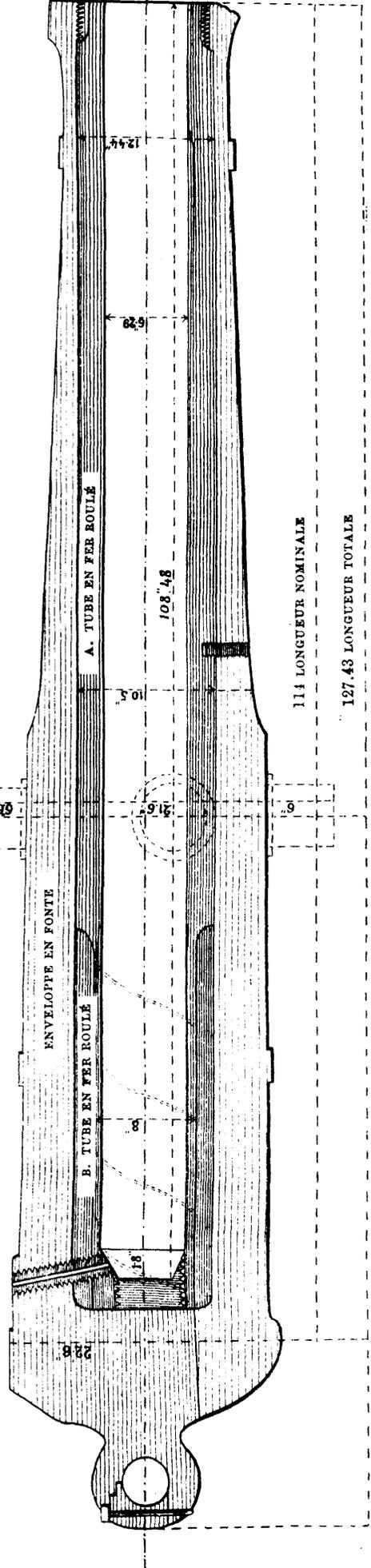


LE DREADNOUGHT, LE CUIRASSIER LE PLUS PUISSANT QUI EXISTE



ENROULEMENT SUR LA MANDRILLE

ENLÈVEMENT DU ROULEAU DE LA MANDRILLE



CANON RAYÉ M. L.

DE	32.. 58 QTX	CONVERTI EN	64..	58 QTX
----	-------------	-------------	------	--------

LE CRIME DES FEMMES

X

M A R I E L L E

(Suite)

— Si j'osais vous donner un conseil, je vous engagerais plutôt à devenir acquéreur de la ferme des quatre Noyers ; elle est en mauvais état par suite de l'incurie des anciens fermiers ; personne dans le pays n'ose la prendre à bail, il faudrait l'arroser de sueurs et l'engraisser de fumier ; mais dans moins d'une année, vous l'auriez transformée.

— Vous avez raison, Courcy, mais cette ferme vaut quarante-cinq mille francs.

— Je vous ferai des effets espacés pour la valeur de trente mille francs, à valoir sur nos prochains bénéfices.

— Ce sera peut-être bien lourd, M. Courcy. Vous venez de la dire, il faut du labour et de l'engrais ; la maison doit être réparée.

— Eh bien, faites faire une coupe dans votre bois.

— Vendre nos arbres ! s'écria Lory avec regret.

— Madame répondit Courcy, un bon propriétaire doit savoir également abattre et planter ; vos grands arbres sont excellents, dans quelques années ils perdraient de leur valeur.

— Le fait est que le bois est trop touffu, et que les vieux arbres étouffent les jeunes. Votre idée me séduit grandement, voisin. La ferme des quatre Noyers compléterait les Saulaies, et bébé serait plus tard heureux comme un prince de conte de fées ! Qu'en dis-tu, Lory ?

— Il faut nous oublier pour l'enfant. Épargnez, travaillons pour lui, il nous paiera en baisers.

— D'ailleurs, madame, si, dans les premiers temps, Barthier a besoin de moi, je me ferai un plaisir d'autant plus grand de lui venir en aide, que je vais me trouver un peu isolé par suite de l'absence de ma femme.

— Augustine va passer quelque temps chez son père ?

— Non, elle va prendre les eaux en Allemagne.

— Vous ne l'accompagnez pas ?

— Je ne le puis, madame. Ma présence aux Haussois devient plus indispensable que jamais. Le charme de la vie de famille est rompu parmi nous ouvriers. Chaque dimanche, le cabaret de ce coquin de Mouillavoine s'emplit de buveurs. J'ai renvoyé deux hommes la semaine dernière pour ne pas encourager l'ivrognerie chez moi. Je veux tenter une dernière fois de leur rappeler le passé et de le comparer au présent. Je vais compter les hommes honorables, dévoués à leur tâche et fidèles à leurs devoirs, et, s'il le faut, faire une exécution de tous les autres. Je ne me dissimule point que ma situation devient pénible. Je soulèverai des colères, j'amasserai des haines, mais il me semble que je me dois de ne reculer devant aucun sacrifice pour le bien de ceux que j'ai toujours regardés comme mes enfants.

— Et avec qui partira madame Courcy ?

— Elle rejoindra la jeune comtesse de Maisonfort, qui est déjà installée à Ems.

Lory n'osa soulever aucune objection. Son instinct de femme lui révélait qu'une plaie vive saignait au cœur de Courcy ; et, si délicate que fut sa main, elle n'osait la toucher.

— Savez-vous ce qu'il faudra faire pendant votre veuvage, voisin ? demanda Paul. Veus dinerez tous les jours ici, dans le jardin, avec nous. Je vous apprendrai à pêcher à la ligne, et vous écouteriez les improvisations de Lory quand elle endort bébé ; jamais sultan n'entendit de contes dépourvus d'autant de sens commun, et par cela même plus charmants ; parfois je voudrais les écrire ! Viendrez-vous, Courcy ?

— Certes, avec grande joie. La vue de votre bonheur me reposera de mes soucis, de mes angoisses. Vous me direz ce que vous penserez, comment vous agirez à ma place... Vous me traiterez comme un frère.

Courcy poussa un soupir d'allègement. Il était heureux de penser que, dans cette hospitalière maison, on le plaindrait, on l'aimerait.

Il se sentait partagé entre le calme qu'il goûtait près de ses jeunes amis et les cruelles pensées nées de la comparaison qu'il faisait de son intérieur avec celui-ci.

Comme ce jeune ménage pensait, agissait en un ! Paul vivait pour Lory, Lory existait pour Paul, et l'enfant, bien rive à leurs deux cœurs, resserrait encore leur tendresse. Mais lui, Courcy, qu'avait-il ? Une femme belle, spirituelle, mais légère, qui préférait le voir souffrir que de se priver des soins d'une soubrette adroite. Avec quelle indifférence elle le quittait, ou plutôt, avec quelle joie mal dissimulée Augustine allait mettre le pied dans un autre coin de ce monde auquel elle sacrifiait son repos ; elle allait jeter, dans une nouvelle source de dépenses ruineuses, l'or gagné par le travail de trois cents hommes ; elle allait convertir en soie, en dentelles, une somme folle qui eût suffi pour nourrir plusieurs orphelins. Elle étalerait son élégance sur la terrasse d'Ems, près de l'étang de Wiesbaden, sous les ombrages de Hombourg, tandis que son mari, atteint au cœur, lutterait pour rétablir ce qu'il avait fondé en vingt ans, ce qu'elle avait presque détruit en deux années.

Mais M. Courcy aimait sa femme d'un amour persistant : il l'aimait, malgré sa légèreté, son

étourderie. Il refusait de croire que ces défauts eussent leur source dans son cœur. Il accusait la jeunesse de sa femme, ou plutôt il s'en voulait de son âge à lui. Lory et Paul parlaient la même langue, la langue de vingt ans, pleine de tendresse expansive, riche en projets d'avenir, adorable de naïveté, prodigue de rêves.

Augustine ne pouvait se vieillir, c'était à lui de devenir jeune.

Sa situation le retenait aux Haussois, avait-il le droit de l'y garder malgré elle ?

Est-ce que l'habitude d'aller aux eaux ne gagne pas toutes les classes de la société ? Elle imitait ses amies, où était le mal ?

Elle irait, mais lui resterait seul, et n'aurait pour confidentes de sa tristesse que ces amis dont le bonheur le rendait presque jaloux.

Paul recevait Augustine avec de grands égards, mais il ne l'aimait pas. Il n'eût pas souhaité que Lory la vit trop souvent.

Madame Courcy devinait l'antagonisme de Paul ; elle le lui reprochait en riant aux éclats. Il se défendait ou se retranchait derrière la dignité de mère de famille de Lory.

— Vous verrez ce que vous penserez, lui dit-il un jour, si vous avez des enfants.

— A coup sûr, je ne deviendrai ni leur nourrice, ni leur servante, répondit Augustine.

— Vous aurez tort, répliqua Paul froidement. La femme, pour mériter le titre de mère, doit être, comme vous le disiez, la servante, la nourrice, puis l'institutrice de l'enfant. Sans cela, son éducation pêche par la base.

— Dame, si j'ai des défauts, riposta Augustine, c'est parce que ma mère est morte en me mettant au monde.

— Peut-être bien, dit Barthier.

— Vous n'êtes guère galant, M. Paul.

— La galanterie est une des formes du mensonge.

— Alors, vos enfants à vous seront parfaits ?

— Aussi parfaits que l'humanité le comporte.

— Et si vous en avez beaucoup ?

— Nous garderons pour chacun le même système d'éducation, et nous nous réjouirons d'élever beaucoup d'hommes et de femmes honorables.

— Brrr ! fit Augustine, vous me donnez froid avec vos axiomes.

A partir de ce jour elle se montra moins souvent aux Saulaies.

Lory tâcha d'obtenir des confidences, de gagner la confiance d'Augustine, mais celle-ci ne souffrait à confier que ses projets de fête et ses complots de toilette. Augustine et Lory ne s'entendaient plus.

M. Courcy appréciait Paul et l'aimait.

Son amitié pour Lory s'imprégnait de reconnaissance. Quand il la quittait, il emportait comme un parfum d'honnêteté, de dévouement et de tendresse. De retour chez lui, il ouvrait devant sa femme le livre de ses pensées, il prodiguait des trésors inappréciables. Elle l'écoutait, souriait, et, le plus souvent, demandait pour preuve de ce grand amour, une parure nouvelle.

Ce jour-là, quand M. Courcy prit congé des habitants des Saulaies, il se trouvait en proie à un profond découragement. Comme il entrait dans la cour, un de ses meilleurs ouvriers vint à lui.

— Pourriez-vous m'entendre un moment, monsieur ? demanda-t-il.

— Certes, Justin Bressois, vous vous êtes toujours conduit d'une façon exemplaire, et je suis content de vous.

Benjamin Courcy fit entrer l'ouvrier dans son cabinet.

— Que voulez-vous de moi, mon ami ?

— Un certificat, monsieur, car je vais quitter la fabrique.

— Vous, Justin, me quitter ! pour quelle raison ? On ne vous a mécontenté en rien, je l'espère.

— Oh ! monsieur, tout un chacun a toujours été juste et bon envers moi ; si je m'en vais, c'est qu'un grand chagrin me poigne le cœur.

— Pouvez-vous me le confier, Justin ?

Le jeune garçon hésita, ses lèvres s'agitèrent et ses cils tremblèrent comme s'il tentait de refouler des larmes.

— Oui, monsieur, dit-il enfin, je peux vous confier ce qui me fait souffrir. J'ai jamais une jeune fille dont le père a été l'ami du mien ; je souhaitais l'épouser, et j'avais chargé Pichot de lui demander ce qu'elle pensait de ma proposition.

— Eh bien ?

— D'abord, elle a refusé.

— Il fallait attendre ; les jeunes filles sont souvent un peu timides et farouches...

— J'ai attendu, monsieur ; Pichot m'encourageait... Mais malheureusement, bien des choses ont changé dans la fabrique... Je tâchais de me raisonner, de fermer les yeux et les oreilles... je ne voulais croire à rien de coupable de cette Marielle qui me tenait au cœur comme les arbres à la terre ; mais enfin, vous comprenez, monsieur, je n'accuse pas, je ne me plains même pas ; ce n'est pas ma faute et ce n'est pas la sienne, mais Marielle ne peut pas devenir ma femme... et quoique je le sente, je ne trouve avec l'âme si pleine de sa pensée, que je suis trop malheureux pour la voir en aimer un autre...

— Pauvre Justin ! Et que ferez-vous ?

— Je m'engagerai, monsieur.

— Non, mon ami, non, ne faites pas cela. Vous savez un état, vous l'exercez bien ; vous avez trente ans, et par conséquent votre âge vous condamnerait à ne pas franchir les grades inférieurs ; vous feriez une folie. Il est bien d'autres filles que Marielle, et vous en rencontrerez une qui vous aimera, et vous rendra heu-

reux... Je vous sauverai, je vous le promets ; à votre tour, aidez-moi à sauver Marielle.

Justin Bressois secoua la tête.

— Quel est celui de vos camarades qui vous est préféré ?

— Ah ! s'il s'agissait d'un camarade, monsieur, je me trouverais moins malheureux. Mais Marielle a cru sur parole un jeune homme de la sous-préfecture voisine... Car monsieur le sait, depuis que le Mouillavoine a bâti son cabaret et organisé son bal champêtre, les godailloux des environs viennent loger les filles d'ouvriers et danser avec elles. Ils ont les mains blanches, eux, et la langue dorée. Ils parlent d'épouser avec la certitude qu'ils abandonneront leur victime le lendemain de sa faute. Les lâches s'attachent à des êtres faibles et crédules... Enfin, Marielle a cru celui qui voulait consacrer sa perte, et a repoussé l'homme qui lui offrait son nom.

Mr Courcy serra le poing et frappa brusquement sur son bureau.

— La malheureuse ! dit-il, quel exemple elle donne... On ne saurait la garder davantage ici, elle pervertirait les autres...

— Oh ! monsieur, dit Justin, la première coupable est cette femme de chambre parisienne qui lui fait porter des toilettes au-dessus de sa condition.

— Que faire ? répétait M. Courcy, que faire ?

— Soyez bon pour la pauvre fille, monsieur ; ne lui fermez pas tout refuge...

— Justin, je vous le promets, par égard pour vous. Mais elle partira, il faut qu'elle parte !

— Monsieur, dit Justin, vous savez parler, vous savez convaincre ; il se pourrait que ce malheureux repoussât maintenant la triste créature, parce qu'elle est pauvre... car enfin, il l'a aimée. Et puis, qui n'aimerait pas Marielle, elle est si jolie ! S'il s'agissait d'une dot, j'ai mille écus à la caisse d'épargne, et un coin de terre dans le pays ; c'est peu, mais je le sacrifierais de grand cœur pour que Marielle ne restât pas déshonorée.

— Mon ami, répondit M. Courcy, tout ce qui regarde le mariage de Marielle me concerne seul. Voulez-vous vous fier à moi comme à un père et à un ami ?

— Certes, répondit Justin.

— Eh bien, dans trois jours je saurai ce qu'il faut attendre de l'avenir pour cette malheureuse fille.

— Et, dans trois jours, me permettrez-vous ?

— Je vous ferai appeler.

Immédiatement Marielle fut mandée dans le cabinet de M. Courcy.

Elle entra le front haut, affectant une grande assurance ; mais le regard de M. Courcy s'arrêta d'une façon si interrogative sur le sien, qu'elle rougit et demeura immobile en face du manufacturier.

— Ce n'est pas l'heure de vous adresser des reproches, Marielle, dit-il ; je me souviens des loyaux services de votre père, et j'ai pitié de vous. Venez en aide à mon indulgence, et avouez-moi la vérité.

— Je n'ai qu'un nom à vous apprendre, monsieur, vous connaissez le fils du notaire de Couesnon ?

— Adrien Spiquel ?

— Oui, monsieur.

— J'irai, moi-même, demain, le trouver à l'étude de son père.

— Ah ! monsieur, s'écria Marielle, je vous devrai plus que la vie.

— Allez, dit Benjamin Courcy avec une douceur empreinte d'une profonde tristesse, allez et ne péchez plus.

Marielle sortit en sanglotant.

Le lendemain, Benjamin se rendit à Couesnon. Le vieux notaire professait une grande estime pour le manufacturier. Quand il l'entendit annoncer, il se frotta les mains, pensant recueillir quelque bonne aubaine de cette visite.

L'air grave de M. Courcy le convainquit vite qu'il s'agissait d'affaires pressées, et il demanda :

— Quel acte ferai-je pour mon riche client ?

— Un contrat de mariage, si vous le voulez bien, répondit M. Courcy. Il s'agit d'une fille de bonne condition, séduite par un homme plus léger que mauvais. La fille étant pauvre, je lui donne vingt mille francs.

— Et le futur ?

— Je ne l'ai point vu encore. Pensez-vous, monsieur Spiquel, qu'il puisse refuser une légitime réparation ?

— Il ne le devrait pas, si la jeune fille était sage.

— Demandez donc, monsieur, à votre fils Adrien ce qu'il compte faire de Marielle.....

— Mon fils ! il s'agit de mon fils ?

— Oui, monsieur.

— Mais mon fils épousera, dans trois mois, Adélaïde Chamblard : les familles sont d'accord ; Adélaïde a quarante mille francs de dot et sort d'un excellent pensionnat. Mon fils se mariera à une petite ouvrière ! mais non-seulement je ne le lui conseillerai pas, mais s'il le faisait, je le maudrais !

— Et Marielle, que voulez-vous qu'elle devienne ? Elle a cru aux mensonges de votre fils, sa faute est connue, elle ne peut plus s'unir à un autre homme.

— Monsieur Courcy, dit le notaire, ces histoires-là se renouvellent tous les jours. J'admonesterais mon fils. Il a mal agi. Si les Chamblard savaient cela, ils pourraient retirer leur parole. Quant à la petite, si vous lui donnez vingt mille francs, elle n'est pas trop à plaindre.

M. Courcy, indigné de l'égoïsme du notaire et de la façon dont il traitait la conduite de son

fil, employa tour à tour le raisonnement, la prière, puis une sorte de violence, et sortit sans avoir rien obtenu.

Sur le seuil de la fabrique, il trouva Marielle. — Qu'a dit M. Spiquel ? demanda la malheureuse fille.

— Il refuse.

— Pour quelle raison ?

— Le mariage de son fils est arrangé depuis longtemps.

Marielle se cramponna à la grille, puis elle ajouta d'une voix étranglée :

— Arrange depuis longtemps... mais sans le consentement d'Adrien ?

— N'espérez plus rien, Marielle, cette union aura lieu dans trois mois.

— Merci, monsieur, dit-elle avec un grand calme.

Le soir, Marielle sortit furtivement, et pendant plus d'une heure, elle erra près de la maison de Mouillavoine. Elle tremblait de crainte, de jalousie et d'angoisse. Enfin, une ombre se détacha sur la route, elle courut en avant.

— Est-ce vous, Adrien ?

— C'est moi, répondit une voix aigre. Quelle sottise idée vous pousse à m'écrire et à m'envoyer des commissionnaires ! Vous m'exposez, par votre imprudence, à une foule de choses désagréables.

— Comme la rupture de votre mariage avec mademoiselle Chamblard...

— Comment savez-vous ?

— Le misérable ! fit Marielle en frappant ses mains l'une contre l'autre, il ne prend pas même la peine de dissimuler...

— Mon Dieu, ma chère enfant, vous comprenez que tôt ou tard j'aurais dû vous avouer que ma famille, ma situation...

— Que voulez-vous que je devienne ? demanda Marielle d'une voix sombre.

— Je souhaite que vous restiez dans la même place. Madame Courcy est bonne et charmante ; si vos petites amies ont mérité de nos promesses, elles les oublieront.

— Et moi, pourrai-je oublier ? Et moi, pourrai-je me créer un avenir heureux et honorable ; ne m'aviez-vous pas promis de m'épouser ?

— Allons, ma chère, vous-même n'avez pu croire à cette parole... On dit cela pour amoindrir aux yeux d'une femme la faute qu'elle commet, voilà tout ; personne ne s'y trompe... Ne prenez pas de grands airs de mélodrame, soyons bons amis encore, et...

— Vous êtes un lâche ! s'écria Marielle, lançant comme une malédiction ce mot au jeune homme ; puis elle s'enfuit, prise de vertige, ferma la grille à grand bruit, sans se soucier qu'on s'aperçût de sa sortie nocturne, et monta affolée dans sa chambre.

Marielle se jeta sur son lit, mais elle ne put fermer les yeux. Elle voyait l'avenir si désespéré que son âme s'emplissait d'une désolation sans bornes. Elle avait eu foi dans la promesse d'un débauché ; elle n'avait pas dix-huit ans ! Elle ne songea point que Dieu pardonne, que M. Courcy pouvait la protéger, que son repentir eût peut-être ramené à elle Justin Bressois ; non, elle s'abîma dans le présent, se vit honnie, méprisée, montrée au doigt, et ne se sentit pas le courage de supporter la honte en expiation de la faute...

Au matin, elle descendit comme à l'ordinaire ; seulement, jamais elle n'avait été si pâle.

Elle rencontra dans l'escalier M. Courcy et lui adressa quelques remerciements émus.

Puis, entrant dans la fabrique, elle demanda le père Pichot.

Le vieillard était en ce moment occupé à mettre en train une bobineuse. Quand Marielle l'appela, il lui cria d'un peu loin :

— Va-t'en, fille-tie, et gare à tes pieds, fillette ; car si tu touchais la courroie...

Il n'avait pas fini de donner cet avertissement, que Marielle posait en riant ses deux pieds sur cette même courroie qui, subitement mise en mouvement par l'arbre de couche, enlaça les deux jambes de la malheureuse et la lança dans l'espace. Marielle retomba, le crâne fracassé, sur le plancher.

Pichot poussa un grand cri, et vint s'agenouiller près du cadavre.

— Quel malheur ! répétait-il, entre ses sanglots, quel malheur !

En un moment, tous les ouvriers se groupèrent autour de la victime. Justin Bressois accourut, l'œil hagard, tremblant de tous ses membres ; M. Courcy fendit la foule et regarda avec une profonde douleur ce corps inanimé et broyé...

Puis, apercevant Framboisine qui se frayait un passage au milieu des curieux, il la saisit brusquement par l'épaule, et la jeta à genoux avec une telle force que le visage de la vivante effleura celui de la morte :

— Vous l'avez tuée ! dit-il, oui, vous l'avez tuée !

Puis, avec la même énergie, il la releva blême et terrifiée, et cria de façon à être entendu de tous :

— Je vous chasse ! entendez-vous, je vous chasse !

Le lendemain on enterra Marielle ; les femmes eurent pitié de sa mémoire et suivirent le convoi. Deux hommes, le père Pichot et Bressois, menèrent le deuil.

RAOUL DE NAVERY.

(La suite au prochain numéro.)

— Manitoba exporte de grandes quantités de blé, ce printemps. Quelques vapeurs ont transporté jusqu'à 100 tonneaux par voyage. — La plus grande partie est consignée en Europe et s'expédie par la voie de New-York.

REVUE DE LA SEMAINE

PROVINCE DE QUÉBEC

Les dernières élections. Comtés unis de Chicoutimi et de Saguenay.

Table with 2 columns: M. Price, M. Gagné. Lists election results for various townships in Chicoutimi.

Majorité pour M. Gagné, 82

SAGUENAY

Table with 2 columns: M. Price, M. Gagné. Lists election results for various townships in Saguenay.

Majorité pour M. Price, 150 moins 82

Total 68

KAMOURASKA

Table with 2 columns: M. Gagnon, M. Taché. Lists election results for various townships in Kamouraska.

Majorité pour M. Gagnon, 25

COMPTON

Table with 2 columns: M. Sawyer, M. Doak. Lists election results for various townships in Compton.

Majorité pour M. Sawyer, 472

Plus une majorité à Marsdon en faveur de M. Sawyer.

QUÉBEC-OUEST

Table with 2 columns: M. Murphy, M. Allyn. Lists election results for various townships in Québec-Ouest.

Majorité pour M. Murphy, 178

QUÉBEC-EST

Table with 2 columns: M. Shehyn, M. Samson. Lists election results for various townships in Québec-Est.

Majorité pour M. Shehyn, 1058

COMTÉ DE QUÉBEC

Table with 2 columns: Hon. Garneau, Hon. Ross. Lists election results for various townships in the County of Québec.

Majorité pour l'Hon. M. Ross, 359

TERREBONNE

Table with 2 columns: M. Prévost, M. Chapleau. Lists election results for various townships in Terrebonne.

Majorité pour l'Hon. M. Chapleau, 218

EUROPE

Il est incontestable que la paix de l'Europe est menacée. Mais tant qu'il y aura une lueur d'espoir en faveur d'une issue pacifique, il nous est impossible d'admettre le dénouement par la force de ce qui pourrait s'arranger par voie diplomatique.

A.-B. LONGPRÉ.

FAITS DIVERS

Cinq cents barils de poudre venant de la citadelle de Québec ont été expédiés à Saint-Jean, N.-B.

Le gouvernement de l'Australie-Sud a offert un bonus de \$50,000 à celui qui découvrirait une mine de charbon dans les limites de son territoire.

Le Times, de Londres, dit que le département canadien, de l'Exposition de Paris, est très-intéressant, et excite beaucoup d'admiration.

Le Shah de Perse, qui paraît avoir la manie des voyages, a laissé sa capitale pour l'Europe. L'état d'effervescence dans lequel se trouve l'Orient ne semble pas l'inquiéter.

BARTLEY.—Nous apprenons que Bartley, accusé du meurtre du sergent Doré, a fait une tentative désespérée de s'évader de la prison de Saint-Joseph de la Beauce. On sait que le prisonnier est gardé à vue par la police provinciale. Mardi, le 14 courant, pendant que le constable Wallart, qui était de garde, donnait au prisonnier un morceau de bois pour mettre dans le poêle, Bartley lui sauta à la gorge, l'empoigna d'une main de fer et essaya de le jeter par terre, tandis que de l'autre main il cherchait à enlever la clef que le constable Wallart avait mise dans sa poche.

M. Wallart fit un effort et parvint à faire lâcher prise à Bartley, puis appela au secours. De ce moment, Bartley devint paisible et l'on n'eut pas de difficulté à le renfermer dans son appartement. On va, nous dit-on, redoubler de précautions pour empêcher l'évasion de Bartley.

LES PRUSSIENS AU CANADA.—Les Allemands nous envahissent. Dans la province d'Ontario, un comté possède une population dont la majorité est prussienne; c'est pourquoi aux prochaines élections fédérales, il faudra dans ce comté des bulletins écrits en allemand. Voici, à ce sujet, un débat qui a eu lieu à Ottawa :

M. Young demande au gouvernement s'il ne consentirait pas à faire imprimer des bulletins de vote en allemand pour les prochaines élections fédérales dans le comté de Waterloo, vu que la population teutonienne forme la grande majorité.

M. Plum dit qu'il était presque impossible de trouver un voteur qualifié dans ce comté qui ne sût lire l'anglais.

L'hon. M. Mackenzie dit que l'officier-rapporteur était autorisé de faire imprimer les bulletins dans la langue de la majorité de la population du comté. Afin qu'il n'y ait pas de malentendu sur ce sujet, le gouvernement donnerait

instruction à l'officier-rapporteur de faire imprimer des bulletins en langue celtique pour les personnes qui ne comprennent que cette langue.

Le Conseil de ville de Montréal vient de décider d'accroître le corps de police de 50 hommes et de demander, à la prochaine session de la Législature, l'adoption d'une loi pour prohiber les processions de parti.

CONDAMNÉ.—L'ingénieur du gouvernement M. Light, a condamné le chemin de fer Chambly, depuis Saint-Lambert jusqu'à la frontière. En conséquence, les convois ont cessé de parcourir cette voie ferrée.

MEURTRE D'UN ENFANT.—Un enfant mâle bien conformé a été trouvé dernièrement dans un banc de la Basilique de Québec. Le cadavre était enveloppé dans un vieux numéro de l'Événement. Le professeur LaRue, qui a fait l'autopsie dans l'après-midi, a déclaré que l'enfant était né vivant et bien portant, et qu'il a été étouffé. Le verdict du corps de jury a été de meurtre prémédité par une ou des personnes inconnues.

Les quatre canonnières parties d'Halifax en croisière dans le Saint-Laurent vont stationner à Kingston, Sainte-Catherine, Windsor et Sarina, toutes villes de la province d'Ontario.

L'hon. juge Mackay, de Montréal, dans un jugement prononcé, hier, a décidé qu'un failli qui a obtenu sa décharge avait un droit légal de payer le plein montant qu'il devait à un créancier quelconque, et que ni lui ni le créancier payé ne peuvent être tenus responsables d'un tel paiement, dans le cas d'une faillite future.

La Constitution classe la députation de la nouvelle Assemblée législative de Québec comme suit : 20 avocats, 12 médecins, 11 marchands, 9 notaires, 7 cultivateurs, 3 rentiers, 2 journalistes, 1 arpenteur.

Des députés du premier Parlement provincial après la Confédération, il n'y en a que 11 qui aient siégé sans interruption à Québec depuis lors. Ce sont MM. Chapleau, Beaubien, Labege, Joly, Molleur, Bachand, Marchand, Le Cavalier, Lavallée, Picard et Robertson. 20 députés nouveaux ont été élus le 1er mai.

TRISTE ACCIDENT.—Nous lisons dans le bulletin télégraphique d'Ottawa :

Il est arrivé mercredi soir un triste accident à huit milles au-dessus de Désert.

Un Français et sa femme se rendaient au village avec un canot chargé de patates. En revenant, pour descendre un rapide, on attachait une corde au nez du canot; la femme descendit à terre en tenant la corde pour guider l'embarcation. L'homme resta dans le canot.

A mi-chemin, la corde se rompit et le canot se mit à tourner. Craignant qu'il vint à chavirer, l'homme se jeta à la nage; mais le courant était trop fort et le malheureux se noya à une portée de bras de sa femme.

CURIEUSE GUÉRISON.—Un journal de Prague, le Landwirthschaftliches Wochenblatt, signale une curieuse guérison de rhumatisme :

Une femme qui avait le bras paralysé par des douleurs rhumatismales, ayant entendu dire qu'un fermier du voisinage avait été guéri à la suite d'une piqûre de guêpe, résolut d'en faire l'essai. Elle se fit piquer par des centaines d'abeilles. L'effet fut prodigieux. La nuit suivante, elle put dormir profondément et la douleur eut bientôt disparu.

On fit réduire les enflures avec une simple lotion, et depuis lors, cette femme n'a plus senti la moindre douleur rhumatismale.

LA GUERRE.—On a fait le calcul de toutes les guerres, peuple par peuple et siècle par siècle, en consultant les documents statistiques officiels, pour notre époque et pour les temps modernes, et les historiens les plus accrédités, pour les temps anciens. Le premier résultat de cet examen est que depuis les origines de l'histoire (guerre de Troie) jusqu'à ce moment, il n'y a pas encore eu une année sans guerre à la surface de la terre. Le second résultat de ce calcul a été que les nations de notre histoire asiatique-européenne s'entretenaient régulièrement dix-huit millions d'hommes par siècle, tantôt un peu plus, tantôt un peu moins, mais cela revient toujours à près au même chiffre.

Les nations de l'extrême Orient (empires chinois et voisins) versent en même temps la même quantité de sang. Dans le reste du globe, il n'y a guère que quatre ou cinq millions d'hommes d'assommés dans le même laps de temps. Au total c'est au minimum quarante millions d'hommes, âgés de trente ans en moyenne, que l'humanité détruit par siècle dans ses incessantes guerres politiques, religieuses et internationales.

Du Métis, de Manitoba :

Il y a de la laitue, des radis et des oignons sur le marché depuis une quinzaine de jours.

Les steamboats continuent à amener des émigrants par centaines.

Un certain nombre des nouveaux colons sont déjà rendus sur des terres et prêts à commencer leurs semences.

M. Gilbert Lanciault, de Winnipeg, est allé, la semaine dernière, visiter le township Taché, sur la réserve de la Société de Colonisation, près de Dufferin, et a trouvé le terrain magnifique. Il a immédiatement choisi un homestead et doit aller prochainement y établir sa famille. On dit qu'un bon nombre d'autres Canadiens-français se proposent de suivre son exemple.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincus que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte-rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

L'excellente idée que la bonne société de Montréal a toujours paru entretenir de l'établissement de MM. Senécal & Hurteau, rue Sainte-Catherine, nous engage à faire part à nos lecteurs et aimables lectrices des changements importants qui ont eu lieu dans cette maison. Depuis quelque temps, une dissolution de société a laissé M. Alcime Hurteau seul propriétaire du magasin, et, dans le but de le rendre plus complet, plus fashionable et plus attrayant, ce monsieur a décidé de le transporter au No. 209, rue Notre-Dame, à l'encoignure de la rue Saint-Gabriel, en face du bureau de la Minerve. Ce centre plus fréquenté lui impose l'obligation de renouveler une partie de son stock et d'en compléter toutes les parties, surtout celle de la mode et des articles de fantaisie. Des circonstances favorables l'ayant mis en possession d'un choix de marchandises les plus attrayantes et variées, répondant à tous les détails de la toilette d'une dame, nous engageons surtout nos lectrices à aller visiter le nouvel établissement de M. Alcime Hurteau, à partir du 23 mars, et nous sommes convaincus qu'elles seront satisfaites.

Avis de l'Administration

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les changements que nous croyons devoir faire dans les conditions d'abonnement à L'Opinion Publique.

A l'avenir, le prix pour les abonnés qui paieront d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, sera, comme par le passé, de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES et DEMIE pour les Etats-Unis; mais on exigera de ceux qui ne se conformeront pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Après les appels réitérés que nous avons faits, vainement dans la plupart des cas, à nos abonnés retardataires de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent, et vu le montant toujours croissant d'arrérages qui nous sont dûs, nous croyons que cette augmentation dans le prix de l'abonnement pour ceux qui n'ont pas la louable habitude de payer régulièrement leur journal d'avance, est le seul moyen qui nous reste de couvrir en partie les pertes considérables d'intérêts que nous subissons chaque année et les frais de perception que nous sommes obligés d'encourir.

Rien de plus facile pour nos abonnés que de s'éviter le paiement de ces 25 et 50 centes additionnels : QU'ILS PAIENT TOUJOURS LEUR ABONNEMENT D'AVANCE, comme le font un bon nombre des meilleurs amis de L'Opinion Publique, à qui nous nous empressons d'offrir nos plus sincères remerciements. Puisse leur exemple être imité par tous nos lecteurs!

L'ADMINISTRATION.

Copie d'un certificat venant d'être reçu :

93, RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER, Montréal, 8 avril 1878.

Aux Propriétaires du "Phosfozone," Montréal.

Messieurs.—Ayant fait usage de votre PHOSFOZONE durant les derniers deux mois, je suis heureux de déclarer qu'il m'a fait un bien considérable dans la guérison d'un dérangement du foie et d'indigestion, et je le recommande instamment à tous ceux qui pourraient souffrir de l'une ou l'autre de ces maladies.

Tout à vous. (Signé) JOHN POPHAM.

Le "Phosfozone" est en vente dans toutes les Pharmacies de la Puissance. Prix : \$1.00 la bouteille.

AVIS

Les abonnés de L'Opinion Publique qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.



SALON DE 1877—LE DÉPART POUR LA CHASSE—D'APRÈS LE TABLEAU DE CHAPLIN

NOS GRAVURES

Le "Dreadnought"

Le plus puissant vaisseau de guerre cuirassé qui existe, de la force de 8,000 chevaux et d'une capacité de 10,886 tonneaux...

Le canon Palliser

Une de nos gravures représente le canon donné par Sir William Palliser, et une autre, la batterie "B" transportant ce canon à la citadelle de Québec.

Notre Correspondance Parisienne

Nous sommes heureux de publier la charmante correspondance que M. Achintre nous envoie de Paris, et d'annoncer à nos lecteurs que cet écrivain distingué, si bien connu au Canada, va continuer, pendant toute l'Exposition, de nous adresser des correspondances.

M. Achintre termine sa lettre en disant qu'il sait qu'on ne peut trop parler de la France et des Canadiens-français.

Nous avons lu les comptes-rendus faits par les meilleurs journaux de Paris, de l'ouverture de l'Exposition; ils ne sont pas supérieurs à celui de M. Achintre.

RECETTES AGRICOLES

Les labours dans les terrains en pente doivent se faire en biais et non de long, car l'eau s'en écoule un peu trop vite.

La pratique que suivent quelques cultivateurs qui hersent leurs prairies tous les deux ans, est très-louable et excellente.

A un cheval échauffé par le travail, ou à une vache échauffée par quelq' autre cause, faire boire une décoction (tisane) de cerfeuil dans laquelle vous faites entrer un peu de sou.

Du lait, des farineux, farine d'orge ou de blé d'inde, et un peu d'herbe verte nouvelle, est la meilleure nourriture pour l'engrais des agneaux du printemps.

LE SANG DES ANIMAUX COMME ENGRAIS AUX ARBRES FRUITIERS.—Le sang des animaux qu'on tue, bœufs, moutons, etc., est ordinairement perdu. Cependant, si on le déléguait dans une certaine portion d'eau froide, et si on le versait ensuite sur les racines de nos arbres fruitiers, on leur donnerait là un excellent engrais.

EMPÊCHER LES RENARDS DE RAVAGER UNE BERGERIE.—Les renards ne haient rien tant que l'odeur du goudron; si vous craignez qu'ils ravagent votre bergerie, frottez-en le col de vos moutons, et la porte du poulailler.

MOYEN D'ATTENDRIE LE JAMBON.—Pour attendrir un jambon desséché et durci, enveloppez-le dans un linge et mettez-le à un pied et demi en terre. Il suffit de l'y laisser 40 à 50 minutes.

CHENILLES QUI S'ATTAQUENT AUX CHOUX.—Voici ce que nous conseillons pour les détruire: Dans environ deux ou trois seaux d'eau, tiédie au feu, faites fondre environ deux livres de savon commun, et arrosez légèrement avec une espèce de balai que vous trempez dans cette eau. On nous dit que cette expérience a eu un plein succès.

Excellente remarques de la Gazette des Campagnes:

Où il y a une mauvaise école, c'est que le maître n'est pas suffisamment payé; il s'y occupe parce qu'il ne peut faire autrement. Une mauvaise école, dans une paroisse, témoigne encore plus de l'indifférence des paroissiens, que de l'incapacité du maître qu'elle emploie.

Combien de jeunes gens dans nos campagnes exploiteraient avec assez de cou-

rage une terre qu'on leur donnerait en bon état de culture, mais qui s'effrayent quand il s'agit de découvrir un sol vierge, d'ouvrir une terre neuve! Ils aiment mieux végéter toute leur vie, traîner une existence mal assurée, n'avoir aucune ressource pour l'avenir, s'engager dans des voyages lointains, prendre le chemin des États-Unis pour y travailler dans les manufactures, plutôt que de se créer de véritables moyens en prenant une terre nouvelle. Citons-leur le dire du Brame: "Le paresseux voudrait bien manger l'amande, mais il craint jusqu'à la peine de casser le noyau."

Dans une paroisse où il y aura beaucoup d'auberges, il n'y aura pas d'économie dans les basses classes; au contraire, il s'y trouvera beaucoup de fainéants et peu d'aïssance.

CONSEILS UTILES

Faut-il porter des gants gris-perle quand on monte à cheval après-midi? Oui, c'est de rigueur et de tradition, et cela sert à distinguer les membres de la fashion des premiers venus.

Il va sans dire que, parmi ces élégants, il est admis de tout temps que les gants gris-perle de la "chevauchée" peuvent être ceux de la soirée de la veille, et même de l'avant-veille.

Faut-il porter des gants lâches ou serrés? Encore une grosse question sur laquelle l'on n'est point d'accord. Les uns, suivant l'exemple des dames et des cavaliers d'autrefois, portent des gants où leurs phalanges sont plus qu'à l'aise, tandis que les autres emprisonnent leurs doigts comme dans un étui.

Il est certain que les gants faisant plis ont un air aristocratique, que c'est de ces gants qui sortent les mains les plus fines et les plus blanches, et que les grands peintres—gens d'un goût transcendant—mettent invariablement à leurs portraits d'homme ou de femme des gants lâches.

Devant une pareille rangée d'autorités, il serait bien téméraire, de la part des amateurs de gants serrés, de... jeter le gant.

Plus d'une femme se demande avec anxiété en ce moment quelles dentelles elle doit mettre à son ombrelle.

Nous allons risquer un conseil à ce sujet. Les grandes ombrelles vont être encore de mode cette année. Celles en couleurs foncées sont garnies de dentelles blanches; celles à nuances claires, de dentelles blondes; et celles en soie noire—les plus élégantes de toutes—de dentelles jaunes ou citron. Nous avons vu hier une de ces dernières—un vrai parasol de reine—et dont les franges, larges et tombantes, outre ce mariage toujours heureux du noir et du jaune, offraient encore l'avantage d'être à l'unisson des tendances dominantes du moment: la rage de l'or.

VARIÉTÉS

Un vieux soldat de cavalerie, alourdi par quelques petits verres d'eau-de-vie, essaie vainement de remonter à cheval. A chaque effort, il appelle un nouveau saint du calendrier:

—Saint Paul, viens à moi! saint Pierre, aide-moi! saint Michel, pousse-moi!

Enfin, d'un suprême élan, il s'enlève et il retombe de l'autre côté.

—Doucement donc, cria-t-il en se relevant, pas tous à la fois!

Un rapin chevelu, qui s'intitule paysagiste, montre à un marchand de tableaux une affreuse croûte où le vert domine.

Le marchand, qui ne veut pas le décourager, lui dit:

—Oui, l'herbe n'est pas mal!

—N'est-ce pas; on en mangera!

—Oui, vous... mais pas moi!...

Un mot historique de blanchisseuse digne de Gavarni.

C'est le lendemain de la Mi-Carême, elle est penchée sur son baquet et savonne de la belle façon un habit de Pierrot, qui a vraiment perdu toute sa fraîcheur; puis, regardant ses mains qui ont pris des teintes impossibles, elle dit avec conviction:

—Mon Dieu, comme ça noircit de blanchir.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au REV. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

NÉCROLOGIE

A Saint-Lin, le 4 du courant, est décédé Joseph-Marie-Pacifique, enfant de Jules Ethier, écuyer, à l'âge de quatre ans et demi, après une maladie cruelle et atroce, la "diphthérie" soufferte avec une patience et un courage angélique. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 7 du mois dernier, au milieu d'un grand concours d'amis et d'étrangers. Quoique bien jeune encore, la nature s'était plu à embellir cette toute jeune plante des plus belles et des plus grandes qualités de l'esprit et du cœur.

Caractère enjoué, esprit vif et pénétrant, cœur droit et sensible, enclin à tout ce qui tendait au bon, il avait su déjà embraser le cœur aimant des auteurs de ses jours. Son avenir semblait beau et souriant sous tous les aspects et surtout sous celui de la fortune. Mais, hélas! la mort implacable est venue trancher trop tôt le fil de cette courte existence et semer d'amers regrets dans la famille où il devait tant briller.

Dieu l'a placé dans sa sainte Patrie pour en faire un ange qui veillera spécialement sur les désolés. Sa joie maintenant est sans mélange, ses souffrances sont passées, ses pleurs sont tariés!

Pourquoi, parents, tant pleurer? la mort de ce charmant, chéri et regretté petit ne renferme-t-elle pas beaucoup de douceur et de grandes espérances? Il sera messager de Dieu et il viendra vous dire: "Parents chéris, je vous aime encore aujourd'hui plus qu'autrefois; je comprends vos chagrins et vos peines amères, j'entendrai vos supplications et je volerai aux pieds du trône du Tout-Puissant pour les lui présenter, soyez-en sûrs. Ainsi, bien chers parents, plus de désolation; mais plutôt de la consolation et de la résignation à la sainte volonté de notre Souverain Maître. Consolez-vous, je penserai à vous. Au revoir."

DÉCÈS

A Montréal, le 26 du courant, à l'âge de 5 mois et 18 jours, Marie-Joseph-Charles-Lucien, enfant de M. S. Lachance, pharmacien.

LES ECHECS

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPE, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 118: MM. L. O. P. Sherbrooke; T. Lafrenière, P. O. Giroux, J. L. P. S. Lafrenière et M. Toupin, Montréal; A. C. Saint-Jean; V. R. Gagnon, H. M. et Z. Delaunais, Québec; N. P., Sorel.

M. L.-P., Sherbrooke.—Votre lettre est très-intéressante et les explications qu'elle renferme sont parfaitement justes.

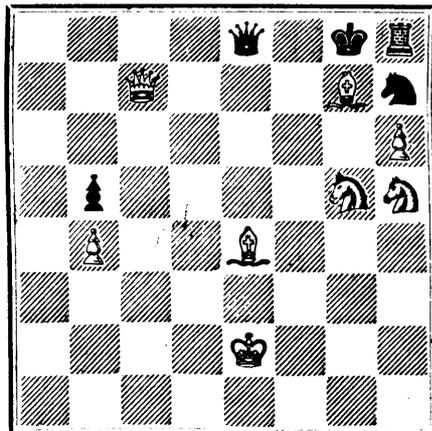
L'Association d'Echecs du Canada se réunira en cette ville vers la mi-août. Déjà, le secrétaire, M. J. Ascher, a fait imprimer le programme qui doit être envoyé immédiatement à tous les Clubs d'Echecs du Canada.

Nous aurions désiré pouvoir donner ce programme cette semaine, mais, comme nous l'avons déjà dit, le peu d'espace mis à notre disposition nous oblige bien souvent de laisser de côté beaucoup de matières très-utiles et intéressantes pour les amateurs d'Echecs. Néanmoins, nous espérons pouvoir le publier dans notre prochain numéro, afin de mettre au fait ceux qui auraient l'intention de prendre part à cette fête.

PROBLEME No. 120.

Composé par M. J. MURPHY, Québec.

Notre.



Blancs.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

Nous avons reçu plusieurs solutions du problème No. 118, mais il n'y a, pour ainsi dire, que nos correspondants réguliers qui ont jusqu'ici réussi à en trouver

la véritable solution. Plus d'un ont même fait jouer le Roi sur la deuxième case du Cavalier, malgré qu'il fut en échec, afin de le résoudre par le plus court moyen. Vraiment, c'est une oubli impardonnable que de jouer ainsi avec Sa Majesté.

Voici la solution telle que donné par l'auteur:

SOLUTION DU PROBLEME No. 118.

Table with 2 columns: Blancs and Noirs, listing chess moves like 1 F 1er F, 2 T 2e C, etc.

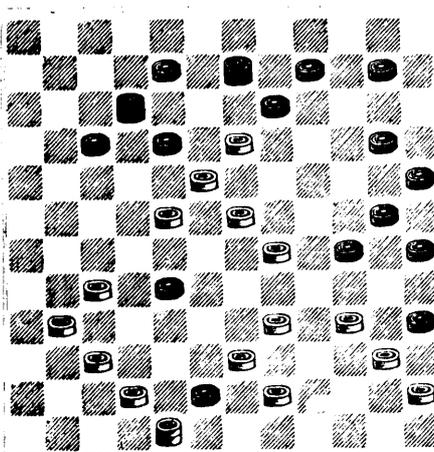
LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLEME No. 126

Composé par M. F. BLACK, Montréal.

NOIRS.



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 124

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de and Les Noirs jouent de, listing numbers like 50, 52, 51, 38.

Solutions justes au Problème No. 124

Québec:—N. Langlois, J. Lemieux. Montréal:—P. A. Sicard, F. Black. North Brookfield, Mass.—D. Pauzé.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 25 mai 1878.

Table with 3 columns: FARINE, \$ c., \$ c., listing items like Farine de blé de la campagne, Patates au sac, etc.

GRAINS

Table with 3 columns: Item, \$ c., \$ c., listing items like Blé par minot, Pois do, Orge do, etc.

LÉGUMES

Table with 3 columns: Item, \$ c., \$ c., listing items like Pommes au baril, Patates au sac, etc.

LAITERIE

Table with 3 columns: Item, \$ c., \$ c., listing items like Beurre frais à la livre, Beurre salé do, etc.

VOLAILES

Table with 3 columns: Item, \$ c., \$ c., listing items like Dindes (vieux) au couple, Dindes (jeunes) do, etc.

GIBIFERS

Table with 3 columns: Item, \$ c., \$ c., listing items like Canards (sauvages) par couple, Canards (jeunes) do, etc.

VIANDES

Table with 3 columns: Item, \$ c., \$ c., listing items like Bœuf à la livre, Lard do, Mouton au quartier, etc.

DIVERS

Table with 3 columns: Item, \$ c., \$ c., listing items like Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, etc.

Marché aux Bestiaux

Table with 3 columns: Item, \$ c., \$ c., listing items like Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs, Bœuf, 2me qualité, etc.

La Cie Américaine des Orgues de Smith, Boston, Mass.

Cette Compagnie, établie depuis plus de vingt-six ans, et qui a déjà fabriqué plus de QUATRE-VINGT MILLE INSTRUMENTS...

Styles nouveaux et élégants pour 1878.

Les Orgues de cette Compagnie se distinguent de tous les autres par leur ton pur, résonnant et qui imite la voix humaine.

Cette excellence se fait remarquer

dans les Orgues du plus bas prix comme les plus coûteux.

La Compagnie emploie un dessinateur architecte de talent et de mérite reconnus; les boîtes sont toutes des modèles de beauté et de symétrie...

Ceux qui résident à peu de distance de Montréal peuvent s'adresser aux agents de la Compagnie.

MM. LAURENT, LAFORCE & Cie.

Correspondance sollicitée. Des catalogues, etc., sont expédiés franco sur demande.

LA CIE. AMÉRICAINNE DES ORGUES DE SMITH, Fremont Street (vis-à-vis Waltham Street), Boston, Mass., E.-U. 9-22-52-192.



Contrat des Malles

DES SOUMISSIONS, adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi,

VENDREDI LE 21 JUIN PROCHAIN

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sur un contrat proposé de quatre ans, dans chaque cas, entre les places ci-dessous mentionnées, à partir du 1er octobre prochain :

ARTHABASKA STATION et ARTHABASKAVILLE, douze fois par semaine.

CLAIRVAUX et BAIE ST. PAUL, une fois par semaine.

DENISON'S MILLS et RICHMOND EAST, deux fois par semaine.

EAST MAGDALA et LYSSTER, une fois par semaine.

ETCHEMIN et ST. JEAN CHRYSOSTOME, six fois par semaine.

GARTHEY et NORTH HAM, une fois par semaine.

INVERNESS et NEW IRELAND, trois fois par semaine.

LA BAIE et NICOLET, trois fois par semaine.

LA PETITE RIVIÈRE ST. FRANÇOIS et BAIE ST. PAUL, trois fois par semaine.

MAPLE GROVE et SANBORN, trois fois par semaine.

NICOLET et ST. GRÉGOIRE, six fois par semaine.

ST. PATRICK'S HILL et WARWICK, six fois par semaine.

ST. PAUL DU BUTON et ST. PIERRE MONTMAGNY, une fois par semaine.

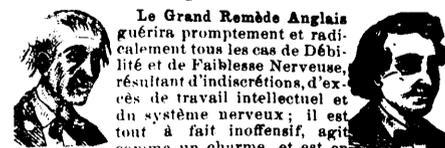
Des avis imprimés contenant de plus amples informations sur les conditions du contrat proposé, peuvent être vus, et des Blancs de Soumission peuvent être obtenus aux Bureaux de Poste ci-dessus mentionnés et aux Bureaux intermédiaires.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Québec, 22 mai 1878. 9-22-4

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY.



Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué.

AVANT usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la malle franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à: WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA.

Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens. 8-33-52-139



ON peut se procurer les volumes suivants de STATUTS, etc., de l'imprimeur de la reine pour le Canada, Ottawa, savoir :

DE LA PROVINCE DU HAUT-CANADA.—Statuts consolidés, 1859. DE LA PROVINCE DU BAS-CANADA.—Statuts consolidés de 1860. "Edits et Ordonnances." Code Civil de Procédure.

DE LA PROVINCE DU CANADA.—Les volumes des sessions de 1851, 1854-55 (1ère partie), 1854-55 (2e partie) 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863 (1ère partie), 1863 (2e partie), 1864, 1865 (1ère session), 1855 (2e session) et 1866.

DE LA PUISSANCE DU CANADA.—Les volumes des sessions de 1851, 1854-55, (1ère partie) 1854-55, (2e partie), 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863, (1ère partie) 1863, (2e partie), 1864, 1865, (1ère session) 1865, (2e session) et 1866.

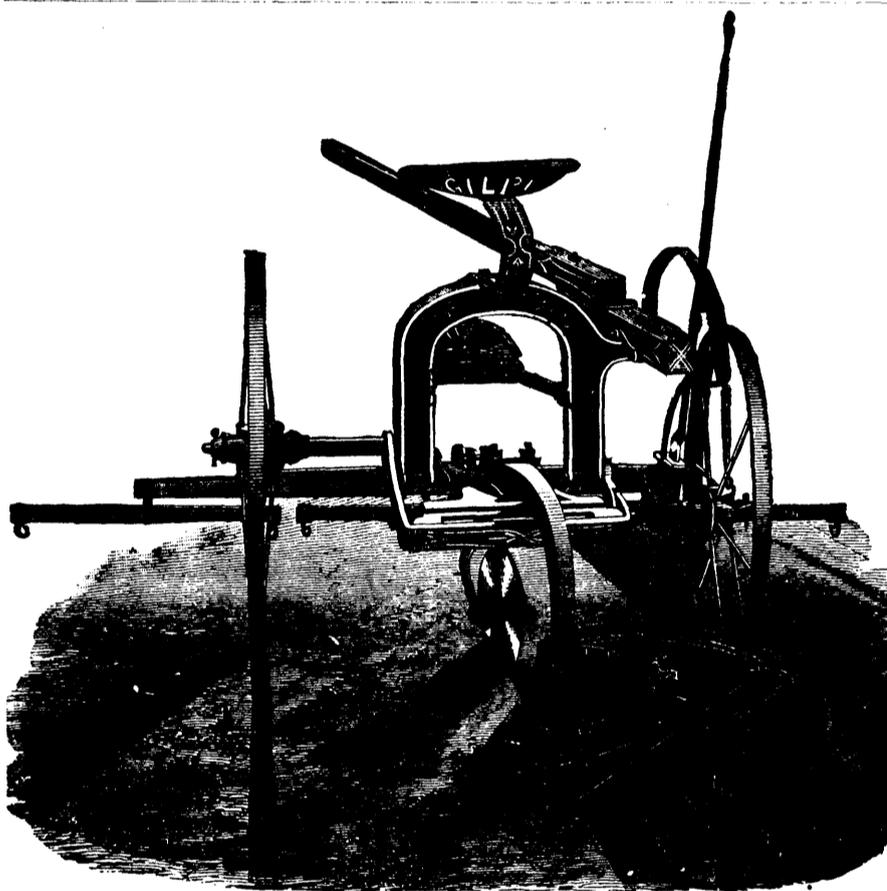
DE LA PUISSANCE DU CANADA.—Tous les volumes depuis la Confédération, savoir :

Table listing various laws and volumes with prices, including 'Loi criminelle, 1ère partie' at \$1.25 and 'Lois Commerciales de la Puissance' at 1.25.

Un escompte alloué au Commerce.

B. CHAMBERLIN, Imprimeur de la Reine.

Ottawa, Mai 1878.—9-22-2-194.



LA CHARRUE - SULKY DE GILPIN

Est l'instrument le plus économique du travail qui ait jamais été inventé pour les cultivateurs. Elle fait plus d'ouvrage, laboure plus également, et donne une augmentation de 10 à 15 pour cent dans les récoltes.

Demandez le Pamphlet et la Liste des Prix.

LARMONTH & FILS, Seuls agents pour la Puissance, 33, rue du Collège, Montréal.

GLACE! GLACE! GLACE!

Les nouvelles glaciers bâties par les soussignés ont fait de leur établissement le plus considérable qu'il y ait en cette ville. Bien que, les années dernières, ils aient toujours suffi à toutes les demandes, et qu'ils aient fourni de la glace même aux autres marchands, ils ont cru devoir, à cause de l'augmentation constante de leur clientèle, agrandir leur magasin.

Cela leur a permis de faire dans leurs prix une réduction considérable, comme le démontre l'échelle suivante :

Price list for ice: 10 livres par jour pour la saison \$ 4.00, 20 " " " " 8.00, 30 " " " " 8.00, 40 " " " " 10.00, 50 " " " " 12.00, 10 " " " pour un mois 1.25, 20 " " " " 1.75

Paiement au comptant strictement à l'avance.

JOSEPH CHRISTIN & CIE., 149, rue Sanguinet, Montréal.

Agence chez Lavolette & Nelson, pharmaciens, No. 215, rue Notre-Dame. John Lewis & Cie., pharmaciens, Carré Victoria. 9-14-8-178.

L'OPINION PUBLIQUE

Seul Journal Français Illustré publié en Amérique,

OFFRE EN PRIME A SES ABONNÉS, CETTE ANNÉE

UN MAGNIFIQUE PORTRAIT

S. E. Mgr. CONROY, DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE EN CANADA.

Ce superbe portrait, lithographié sur papier de luxe 15 1/2 par 21 pouces, et d'une exécution artistique irréprochable, est maintenant prêt et sera donné, d'ici au 1er juillet 1878, à tout nouvel abonné qui paiera d'avance.

Le Portrait seul vaut la moitié de l'abonnement.

S'adresser aux bureaux de L'OPINION PUBLIQUE 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

JOS. ROUSSEAU,

PEINTRE DE MAISONS ET D'ENSEIGNES, No. 333, Rue Saint-Laurent, 3 M. MONTREAL.



Banque d'Epargnes des Bureaux de Poste, Canada

300 BANQUES D'EPARGNES DES BUREAUX DE POSTE, dans les provinces d'Ontario et de Québec, sont ouvertes tous les jours pour la réception et le remboursement des dépôts, aux heures ordinaires des affaires des bureaux de Poste.

La garantie directe du Gouvernement de la Puissance est accordée par statut à tous les dépôts faits.

Un déposant dans une banque d'épargnes de Bureau de Poste quelconque, peut continuer à faire ses dépôts dans toute autre banque d'épargnes de Bureau de Poste, sans donner avis, ou changer son livret de banque, et peut retirer son argent à la banque d'épargnes de Bureau de Poste qui lui conviendra le mieux.

Un intérêt de 4 pour cent par année est alloué sur les dépôts, et cet intérêt est ajouté au principal le 30 juin de chaque année.

Il est défendu aux maîtres de poste de révéler les noms d'aucun déposant, ou le montant d'aucune somme déposée ou retirée.

Un état compté des règlements des banques d'épargnes de Bureaux de Poste est visible dans tous les Bureaux de Poste du Canada.

W. H. GRIFFIN,

Député-Maitre-Général des Postes.

Département des Postes, Ottawa, mai 1878. 9-21-6-191.



ECOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit : L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se ferme à midi. Le programme des études est comme suit :

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maitre, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprend l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de 1878 que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maitre devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$30 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivis les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maitres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre, F.-G. MARCHAND,

Secrétaire de la Province de Québec. 9-4-52-168

LONGPRÉ & DUGAS AVOCATS,

No. 15, RUE SAINTE-THÉRÈSE, MONTREAL.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE L'IMPRIMERIE GUYARD-DUBREUIL & CIE.